

576

Bibliothèque de l'Université
de Liège. — Périodiques

8. JUIN 1925

Cinquième année, N° 11

Publication hebdomadaire

Un an : 25 frs ; six mois : 15 frs.

Le numéro : 75 centimes

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 5 juin 1925

Sommaire :

L'Electorite

Réflexions sur un livre « scandaleux »

La kermesse de pénitence

A propos de fous

Charles Benoist

Omer Englebert

Henri Davignon

Hilaire Belloc

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le 16^{me} centenaire du Concile de Nicée, Mgr. J. Schyrgens. — Angleterre. — Amérique du Sud.

La Semaine

... Et l'on erre toujours à la recherche d'un gouvernement ..

Le dilemme s'est précisé : dissolution ou gouvernement catholico-socialiste ? Beaucoup de catholiques penchent vers la dissolution. Mais, que changerait-elle ?

Quant à une entente avec les socialistes, telle qu'elle se présente surtout, elle risque de coûter cher au pays et au parti.

Voilà où auront conduit l'incapacité, l'impuissance et l'obstination dans l'absurde des « patriotes » libéraux.

♦ Canonisation du Saint curé d'Ars.

Où l'on peut admirer une fois de plus combien Dieu se plaît à confondre l'Orgueil et la Superbe en exaltant l'Humilité.

Un « petit curé » perdu dans un petit village et qui n'avait rien de ce que le siècle reconnaît et admire,

mais qui aimait Dieu héroïquement, vit affluer de son vivant des milliers et des milliers d'âmes en détresse.

L'Église en le plaçant sur les autels lui assure une gloire auprès de laquelle la renommée des pseudo-grands hommes de son temps ne pèse guère.

Quand, seuls, quelques professeurs se rappelleront encore le nom de ceux qui remplirent le XIX^e siècle du bruit de leurs hauts faits, le curé d'Ars sera toujours célébré et invoqué sur toute la surface de la terre.

Deposuit potentes... et exaltavit humiles...

♦ En Chine, Moscou monte le nationalisme chinois contre toute influence étrangère.

D'avoir trop traité la Chine en vache à lait et de ne l'avoir considérée que comme enjeu d'une insatiable cupidité, l'Europe a favorisé cette emprise bolcheviste.

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220,50 ; Compte chèque postal : 489,16)

GRANDE MAISON de BLANC

Marché-aux-Poulets

BRUXELLES

NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES

LUNDI 8 JUIN

ET JOURS SUIVANTS

S O L D E S

Occasions sensationnelles

Robe d'intérieur beau crépon fantaisie, toutes nuances. Valeur 25 Soldée 16.80	Chemise ou Culotte pour dames ornées jours et broderie. Valeur 12.50 Soldée 7.70	Toile de soie lavable, nuances. Largeur 0 ^m 80. Valeur 15.50 Soldée 8.80	Crêpe chinois, impressions nouvelles de robes et déshabillés. Valeur 7.90 Soldée 4.80	Draps belle cretonne blanche, ourlets à jours échelle. Val. 1 ^m 75 X 2 ^m 75 29 1 ^m 95 X 2 ^m 75 32 Soldés 21 23	Mouchoirs batiste fine, ourlets jours et initiale brodée main. Valeur 1.45 Soldés 0.90	Souliers tennis pour dames, toile blanche ou semelles caoutchouc. Valeur 10.50 Soldée 7
Manteaux tailleur, tissu chiné, coloris de la saison. Valeur 195 Soldé 99	Culotte jersey mercerisé pour dames bords plissés nuances mode. Valeur 17.50 Soldée 9.90	Crêpe marocain et crêpe de Chine, soie imprimée, Largeur 1 mètre. Valeur 45 Soldée 25	Oxford blanc, qualité extra pour chemises de sport et caleçons. Valeur 9.90 Soldée 5.85	Tablier de cuisine, cotonnette extra, façon soignée. Valeur 9.90 Soldée 6.30	Barboteuse zéphir rayé, ornée biais et boutons nacre. Haut. 0 ^m 45. Valeur 8.90 Soldée 5.90	Étamine crème carreaux ajourés, pour ouvrages et ameublement. L. 1 ^m 40. Valeur 9.50 Soldée 5.80
Écharpe voile soie, impressions genre batik, franges soie. 1 ^m 30 X 0 ^m 30 Valeur 25 Soldé 14.60	Chemises pour hommes, zéphir rayures fantaisie tissées. Valeur 21 Soldées 14.50	Crêpe Siamois pure soie, impressions nouvelles. Largeur 1 mètre. Valeur 35 Soldée 13.90	Shirting blanc pour lingerie et layettes. Larg. 0 ^m 78. Les 5 m. Val. 17 11.50 Les 10 m. Val. 33 22.90	Linge de table damassé blanc. Serv. Valeur Soldée 5.50 3.40 Nappe 1 ^m 60 X 2 ^m 00 Val. 49 25.80 1 ^m 60 X 3 ^m 00 Val. 69 41	Sac dessiné pour broderie, toile grise, poignées métal. Valeur 23 Soldé 17.50	Savon parfumé pour la toilette, fabrication spéciale. Les 6 gros pains. Valeur 7.50 Soldé 4.90
Gants pur fil pour dames, 2 pressions, nuances mode. Valeur 5.90 Soldé 3.90	Gilets à jours, qualité extra, pour hommes. Valeur 8.90 Soldés 4.50	Epingline pure laine, nuances mode. Valeur 27 Soldée 16.30	Shirting renforcé extra, marque G. M. B. Les 5 m. Val. 27 21 Les 10 m. Val. 55 41	Coussins cretonne fantaisie Valeur 7.90 Soldés 3.80	Cretonne imprimée pour ameublement. Largeur 1 ^m 30. Valeur 15.90 Soldée 9.85	Sac cretonne fantaisie, grand teint. Valeur 5.90 Soldé 3.90

RABAIS DE 40 à 60 % SUR TOUS LES
COUPONS ET ARTICLES DE CLASSES.

PÈLERINAGE A ROME

Spécialement organisé pour les abonnés et amis de
LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

DU 8 AU 22 SEPTEMBRE

Le voyage se fait sous la conduite du bureau de Tourisme « Le Globe », 3, avenue Louise, à Bruxelles.

GROUPES DE 25 PERSONNES

Le voyage a été combiné de façon à offrir aux abonnés et amis de la REVUE tous les avantages (réduction, organisation, etc.) qu'offrent les grands départs tout en conservant aux groupes un caractère d'intimité.

Itinéraire :

- 1^{er} jour : Départ de Bruxelles dans la soirée pour Bâle. Dîner en W.-R. (premier service du bureau).
2^e jour : Départ pour Milan par la magnifique ligne du Simplon. Arrêt et visite des lacs Borromées. Arrivée à Milan dans la soirée. Départ pour Rome. (Le trajet de Milan à Rome peut se faire en W.-L. moyennant un supplément de 86 Lires).
3^e jour : Le matin arrivée à Rome.
4-5-6-7-8^e jours : Séjour à Rome.
8^e jour : Départ pour Assise. Visite. Départ dans la soirée pour Florence. Logement.
9^e jour : Séjour à Florence.
10^e jour : Départ dans l'après-midi pour Milan. Logement.
11^e jour : Matinée à Milan. Départ pour Côme. En bateau à Bellagio.
12^e jour : Séjour à Bellagio.
13^e jour : En bateau de Menagio et Lugano.
14^e jour : Le matin départ pour Lucerne. Déjeuner-four-

chette et dîner à Lucerne. Départ pour Bâle et Bruxelles.

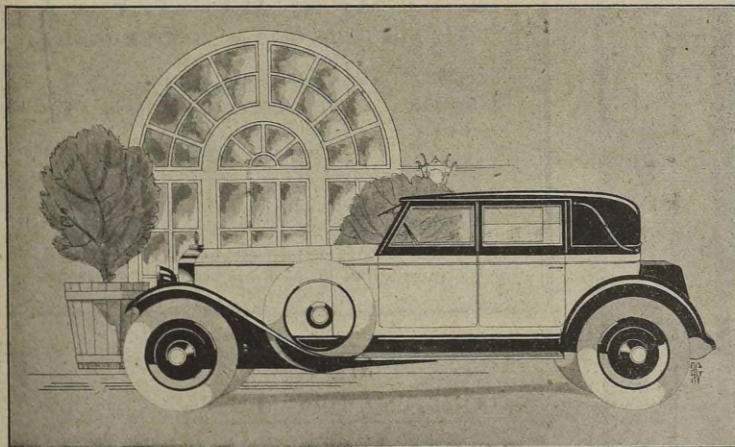
15^e jour : Dans la matinée arrivée à Bruxelles. Le petit déjeuner en W.-R. est le dernier service du bureau.

Prix par personne :

2,050 francs belges, avec billets de chemin de fer deuxième classe, repas en W.-R. et hôtels de 1^{er} ordre.
1,885 francs belges, avec hôtels de premier ordre sur tout le parcours, pensions de famille à Rome. repas en W.-R.

Pour les INSCRIPTIONS : Envoyer son adhésion à *La Revue Catholique des idées et des faits*, 11, boulevard Bischoffsheim, et verser un acompte de cent francs au compte chèque postal n° 45,472 de M. De Staercke (voyages Le Globe) à Bruxelles, 3, avenue Louise, en inscrivant au talon de chèque son adresse, le genre d'hôtel et de chambre qu'on désire et en indiquant les dates du départ choisi. Sans l'acompte, l'inscription n'est pas valable.

LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PARAÎTRONT PROCHAINEMENT



CARROSSERIE

VAN DEN PLAS

Soc. An. Bruxelles Soc. An.

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

SPORT

◇ MARCHAND TAILLEUR ◇

Costumes
de
Soirées

Maison **L. Dupaix**

Costumes
de
Cérémonies

◇ 50, rue du Marais. Bruxelles ◇



IMPRIMERIE A. LESIGNE

BRUXELLES

TÉLÉPHONE 304,33

CHOCOLAT

D U C

CHOCOLAT



DUC ANVERS

La

Grande
Marque
Belge

Crédit Général Liégeois

CAPITAL : 90,000,000 SOCIÉTÉ ANONYME RÉSERVES : 26,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, Rue de Louvain

□ □ □

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours)	5.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15)	5.00 %
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois)	5.25 %

Avec facilité de retrait anticipé :

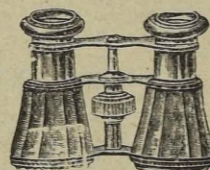
1° Après le cinquième mois	5.20 %
2° Après le quatrième mois	5.15 %
3° Après le troisième mois	5.10 %
4° Après le deuxième mois	5.05 %
5° Après un mois	5.00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr.

MAISON DU LYNX

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◆
Lunetterie
Optique
Jumelles
Baromètres
◆



◆
Faces à main
—
Articles de luxe
et
ordinaires
◆

Exécution soignée
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES

L'Electorite

Il y a *electorite* partout où, quelle que soit la forme du gouvernement, l'État presque tout entier repose directement ou indirectement sur l'élection. Sous cette forme ou sous cet aspect, le mal est encore plus général que sous la forme ou sous l'aspect de la *parlementarite*. Il est bien plus grave aussi, parce que, dans le corps électoral qui, par le suffrage universel, englobe une partie de plus en plus grande de la nation, il attaque et atteint plus profondément la nation elle-même. Si la *parlementarite* est une danse de Saint-Guy, l'*electorite* est une carie des os.

Plus enracinée en chaque nation, la maladie est, d'autre part, plus répandue parmi les nations. Aucun pays d'Europe et des deux Amériques n'en est tout à fait exempt. J'ai eu l'occasion, ces dernières années, de rencontrer quelques hommes politiques qui ne sont pas de vulgaires politiciens et quelques philosophes ou juristes qui ne sont pas de purs abstraiteurs de quintessence : plusieurs ne cachent pas leur inquiétude. L'un d'eux m'a dit sans ambages : « Nous en mourrons tous ! »

Par bonheur, il faut le répéter, les nations meurent difficilement. Quand elles veulent vivre, elles peuvent guérir. Mais à la condition de ne point ruser avec elles-mêmes et de ne s'arrêter devant rien. Elles doivent avoir le courage de vérifier les titres de leurs dieux et, lorsqu'elles les ont reconnus faux, de les renverser. Il arrive un moment où, pour leur salut, l'hérétique ne suffit pas, s'il n'est pas suivi de l'iconoclaste.

De toutes les idoles de la Démocratie, la plus barbouillée de vermillon, la plus horripilante, la plus sacrée, c'est-à-dire la plus entourée d'une espèce d'effroi religieux, est le Suffrage universel. Porter la main sur elle, ou seulement lever un doigt contre elle, passera peut-être longtemps encore pour un crime capital. Enonçons donc simplement cette proposition que, le suffrage universel n'existant point de toute éternité, il pourrait se faire qu'un jour à venir il fût aboli, comme ont disparu d'autres modes de représentation dont la durée dépasse de beaucoup celle qu'il a jusqu'à présent remplie. Je sais qu'une pareille hypothèse heurte avec violence l'opinion commune. Mais, outre qu'à un certain degré de la connaissance ou de la pensée, il n'y a pas à faire trop de cas d'un sentiment irraisonné, voisin d'une grossière superstition, ce n'est plus l'heure des flagorneries. Ou nous éliminerons le virus de l'*electorite*, ou, de vie précaire en vie misérable, elle nous tuera.

* * *

L'élection, — son nom l'indique, — ne devrait être qu'un choix. Que de fois j'ai vu feu Courcelle-Seneuil, homme de gauche, positiviste et tout ce qui s'ensuit, se congestionner à le soutenir par les motifs qu'il a développés dans son livre : *la Société moderne*, en termes qui méritent d'être cités ! « Comme on ne connaît, a-t-il écrit, aucune voie pour constater la capacité législative là où elle se rencontre, on a pensé que le meilleur moyen de la découvrir

était de confier ce soin à un corps d'électeurs. La fonction de l'électeur est de choisir les hommes qu'il croit les plus capables d'être de bons législateurs et de bien conseiller le gouvernement, ou tout au moins des hommes honnêtes, prudents, sensés, de bon conseil. S'il était permis de prendre dans le droit civil une comparaison, nous dirions que l'électeur est un mineur incapable de gérer ses affaires auquel la loi remet cependant le droit de choisir son tuteur. »

Tel est, rigoureusement, étroitement défini par un auteur que nul ne saurait suspecter d'avoir été un « réactionnaire, » le rôle légitime de l'électeur. Il ne s'agit pour lui que d'une fonction, et cette fonction se réduit à un choix. On se trouve ainsi ramené à la vérité étymologique, au sens primitif du mot, sens dans lequel il semblait possible de dire que le peuple est capable de remplir une telle fonction aussi bien ou pas plus mal que ne la remplirait le prince, « parce que, s'il se trompe dans les choses générales, il ne se trompe pas dans les particulières. Ou, s'il se trompe quelquefois dans la distribution des honneurs et des dignités, c'est si rare que les quelques personnes qui en seraient chargées à sa place se tromperaient sans doute plus souvent et davantage. »

En effet, on l'a dit, et ce sont surtout des Florentins qui l'ont dit ; c'est au moins un Florentin, et un très grand, Machiavel lui-même, à plusieurs reprises. Selon sa coutume, il en a fait une sorte de maxime, en ayant soin de préciser : en cela, — dans ses choix, — le peuple ne se trompe pas, « mais en cela seulement ». Encore le disait-il de ce qu'on appelait le « peuple » à Florence à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle : 2000 ou 3000 citoyens, et d'un système électoral où tant de précautions étaient prises contre le suffrage même, que l'élection y était en quelque manière corrigée par le hasard.

Même dans ces conditions, les résultats qu'elle donnait étaient fâcheux, et tout les premiers ceux qui, comme théoriciens, en avaient préconisé le principe, ont été, comme historiens, obligés de le reconnaître. Il n'y a qu'à voir le tableau que nous ont laissé de ce régime, entre 1498 et 1502 notamment, les Guichardin et les Giannotti. Et l'élection n'était alors qu'un simple choix ! On ne lui demandait pas trop de choses et on ne le demandait pas à trop de gens. Ce n'était pas le suffrage universel, mais le suffrage restreint à un corps électoral qu'on devait supposer sinon une élite, du moins un triage. Son unique fonction était de choisir « les hommes honnêtes, prudents, sensés, de bon conseil », présumés « les plus capables d'être de bons législateurs et de bien conseiller le Gouvernement ». Or, l'expérience a prouvé, que dans les bornes mêmes de la définition la plus stricte, « le peuple se trompait ». Le « mineur incapable » se donnait un tuteur qui dilapidait son patrimoine et lui faisait faire des bêtises.

* * *

Mais voilà que, trois siècles et demi plus tard, les écluses ont été ouvertes et que le flot s'est étalé. En France, pendant et depuis la Révolution de 1789, il a, cinquante ans encore, battu les portes avant de les forcer.

(L'auteur fait ici un court historique du régime électoral français au cours du XIX^e siècle.)

* * *

(1) Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire le deuxième article sur les *Maladies de la Démocratie* que M. Charles Benoist vient de donner à la *Revue des Deux Mondes*. Rappelons que c'est à l'obligeante courtoisie de M. René Doumic, de l'Académie française, que nous devons d'avoir pu mettre sous les yeux de l'élite catholique du pays, les remarquables études de M. Fenoist. Que l'aimable directeur de la plus importante des revues françaises veuille bien nous permettre de l'en remercier à nouveau,

C'est une invasion barbare.

Il ne pouvait en être autrement. D'abord, parce qu'on élargissait sans mesure le corps électoral. Ensuite, parce que, simultanément, le domaine de la législation et le rôle du législateur s'élargissaient sans limites. Dès qu'on sortait de la définition étroite, rigoureusement étymologique : l'élection est un choix, — n'est qu'un choix, — et qu'on demandait à l'électeur, devenu à peu près tout le monde (ou plutôt à tout le monde devenu électeur), non seulement de désigner une ou plusieurs personnes pour le représenter, mais de fixer sur tous les points ou du moins d'indiquer en leurs grandes lignes les directions de la politique elle-même, on se préparait des peines, en tombant dans l'absurde, car, quelque part qu'elles lui réservent, les affaires humaines n'en comportent qu'une certaine dose et ne le tolèrent qu'un certain temps.

Or, qu'il soit partout et toujours trop absurde de charger des gens qui ne connaissent pas le premier mot d'une question de la résoudre, c'est ce qui n'a pas besoin d'être démontré. Remettre au jugement de tout le monde la décision de toute chose, c'était risqué, même dans la démocratie primitive d'un canton montagnard, dont la vie publique se ramenait presque à des histoires de troupeaux et de pâturages et où le pouvoir ne se disputait qu'entre deux partis, celui des « bêtes à cornes » contre celui des « pieds fourchus ». C'était imprudent dans une commune où le débat ne portait que sur des rues ou des chemins, des bâtisses; des nuisseaux, des caniveaux et des égouts. C'était téméraire dans un État où la législation encore très simple n'était guère que la transcription par quelques conseillers professionnels de la volonté du prince, alors qu'à l'intérieur, la loi, dans l'ordre civil, ne faisait que consacrer et conserver, laissait une grande place à la coutume et, dans l'ordre social, abandonnait la substance quotidienne de la vie économique aux règlements des corporations de métier; quand, à l'extérieur, la terre étant vraiment séparée en nations qui n'avaient entre elles que des contacts de propre à proche, la politique se trouvait pour ainsi dire forclosée et comme retranchée ou extraite et placée hors du courant de la vie nationale. Alors, pourtant, le champ où venait travailler l'homme choisi par l'électeur était tout petit, par rapport à ce qu'il est maintenant.

Maintenant, c'est un domaine immense. Du double élargissement, simultané, de ce domaine et du corps électoral, il résulte ce phénomène peu rassurant. Plus la législation devient compliquée, plus le législateur devient simple, si bien que l'écart augmente constamment entre l'objet de la législation et la qualité du législateur. Les grands juristes qui ont fait le Code civil, avec tous leurs défauts de caste, trop roides, trop pointus, trop robins ou trop bourgeois, hommes d'ancien régime et d'ancien esprit, disciples de Pothier, les Maleville, les Tronchet, les Portalis, les Bigot de Préameneu, savaient peut-être un peu trop ce dont ils parlaient, mais ils le savaient bien. Aujourd'hui, les petits politiciens qui défont leur œuvre ne savent rien de rien. Devant des problèmes d'une difficulté croissante, beaucoup d'entre eux ont tout juste la culture politique d'un Andaman ou d'un Fuégien. Les plus hautes agoras du monde civilisé sont peuplées de marchands de gri-gris plébiscités par des nègres. Et nègres renforcés, non pas à cause de la couleur, de leur peau, mais à cause des ténèbres de leur cervelle. C'est dans leur tête qu'il fait noir, avec, subitement, des lueurs rouges.

Ne nous payons pas de mots. Il serait fou de chercher dans cette ombre épaisse une vue sur quoi que ce soit; il serait lâche, pour ne pas nous sentir obligés d'en convenir, de feindre de ne pas nous en apercevoir.

* * *

Maudit soit le premier (pour emprunter une formule fautive) qui, à cette masse confuse et obscure, prêcha la fausse parole de sa « souveraineté » ! Le mot lui-même semble être apparu dans la langue au XIII^e siècle, avec Villehardouin et surtout avec Beaumanoir. Mais, naturellement, il s'entendait du prince. Puis, on le retrouve au XVI^e, où Jean Bodin en donne cette définition : « la puissance absolue et perpétuelle d'une république » (c'est-à-dire d'un État). Il s'ennoblit au XVII^e siècle de toute la majesté de la couronne royale, dans Corneille, Pascal, Bossuet. Au XVIII^e siècle, Diderot le prend encore au sens du droit international.

Pour rencontrer la « souveraineté » telle que l'imagine la démagogie, il faut attendre la venue de Jean-Jacques. Mais, par exemple, dès que celui-là arrive, quelle fanfare! écoutez-le : « La volonté de tous est l'ordre, la règle suprême; et cette règle générale et

personnifiée est ce que j'appelle la souveraineté. » Ou bien : « Le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même. » Ou bien : « Le souverain, c'est la foule des individus réunis par le pacte social; chacun est à la fois membre du souverain et soumis au souverain. La souveraineté n'est que la volonté générale et celle-ci est inaliénable. »

Benjamin Constant, éclairé et justement effrayé par les excès révolutionnaires, tente en vain d'endiguer le torrent. « Lorsqu'on établit, fait-il remarquer, que la souveraineté du peuple est illimitée, on crée et l'on jette au hasard dans la société humaine un degré de pouvoir trop grand par lui-même et qui est un mal, en quelques mains qu'on le place. » Il insiste : « La souveraineté du peuple n'est pas illimitée; elle est circonscrite dans les bornes que lui tracent la justice et les droits des individus. La volonté de tout un peuple ne peut rendre juste ce qui est injuste. Les représentants d'une nation n'ont pas le droit de faire ce que la nation ne peut faire elle-même... L'assentiment du peuple ne saurait légitimer ce qui est illégitime, puisqu'un peuple ne peut déléguer à personne une autorité qu'il n'a pas. »

Effort inutile. La doctrine de l'éloquent et spirituel publiciste est, du reste, aussi flottante que ses sentiments mêmes : elle a, comme ses convictions, « des détours un peu brusques ». Il veut bien limiter la souveraineté, ou mieux, il ne veut pas de la souveraineté illimitée; mais il repousse le moyen qu'on avait pris alors pour la limiter, en en échelonnant l'exercice. Au fond, il est toujours de l'opposition; il en serait contre lui-même. « Dès l'introduction de la représentation dans nos institutions politiques, l'on a redouté l'intervention du peuple, l'on a créé des assemblées électorales, et ces assemblées électorales ont dénaturé les effets de l'élection. » Elles en ont, suivant lui, rétréci l'horizon, abaissé le niveau. « Pour être nommé par le peuple, il faut avoir des partisans placés au delà des alentours ordinaires et par conséquent un mérite positif. Pour être choisi par quelques électeurs, il suffit de n'avoir point d'ennemis. L'avantage est tout entier pour les qualités négatives, et la chance est même contre le talent. »

Mais il est un autre point que Benjamin Constant avait exactement marqué, un autre péril qu'il avait vu clairement. Il a écrit là-dessus une page pénétrante, presque prophétique. « La seconde cause de nos défiances actuelles contre l'élection directe, c'est qu'aucune de nos constitutions n'avait assigné de bornes au pouvoir législatif. La souveraineté du peuple, absolue, illimitée, avait été transmise par la nation, ou du moins en son nom, comme c'est l'ordinaire, par ceux qui la dominaient, à des assemblées représentatives; il dut en résulter l'arbitraire le plus inouï. La constitution... ne garantissait pas même, comme certaines constitutions américaines, les droits les plus sacrés des individus contre les empiètements des législateurs. Doit-on s'étonner que le pouvoir législatif ait continué de faire du mal? L'on s'en est pris à l'élection directe; c'était une méprise profonde. Il n'en fallait point accuser le mode de nomination des législateurs, mais la nature de leur autorité. La faute n'en était pas aux choix faits par les représentés, mais aux pouvoirs sans frein des représentants. Le mal n'aurait pas été moins grand, quand les mandataires de la nation se seraient nommés eux-mêmes, ou quand ils auraient été nommés par une corporation constituée quelconque. Ce mal tenait à ce que leur volonté, décorée du nom de loi, n'était contrebalancée, réprimée, arrêtée par rien. Quand l'autorité législative s'étend à tout, elle ne peut faire que du mal, de quelque manière qu'elle soit nommée. »

Voilà un texte à retenir.

Cependant, la Restauration passait. La branche cadette succédait à la branche aînée. Peu à peu, goutte à goutte, la démocratie s'infiltrait. 1848 déchaînait la vague, Lamartine allait transposer sur le mode lyrique le sophisme déclamatoire de Jean-Jacques : à la pourpre douteuse de la souveraineté il allait coudre les paillettes de l'égalité. « Tout Français qui a atteint l'âge d'homme est citoyen; tout citoyen est électeur; tout électeur est souverain. Le droit est égal pour tous et il est absolu. Aucun citoyen ne peut dire à l'autre : Je suis plus souverain que toi. »

Pour la beauté de la gradation, le poète homme d'État reverse les termes. Avant lui, l'échelle civique descendait du souverain à l'électeur; avec lui, elle monte de l'électeur au souverain. C'est parce que tout Français est électeur que tout Français est souverain. Il reste que le suffrage est le signe de la souveraineté, et qu'il n'est pas seulement universel, mais égal. Avouons d'ailleurs que,

posé sur cette base ou dérivé de ce principe, il est difficile de le concevoir autrement. L'universalité implique l'égalité, car comment distinguer entre un électeur et un électeur, et comment un souverain serait-il plus souverain qu'un souverain, dont le caractère essentiel est précisément de n'avoir point de supérieur ?

Il n'empêche qu'à ce degré d'ascension vers les cimes, c'est le vertige. On dit au peuple souverain, à chacun des huit millions d'électeurs entre lesquels se fractionne sa souveraineté : « Tu es Roi, Pape, Empereur ; ta destinée est entre tes mains » (1). Ses sens se troublent, il perd pied. Pouvant tout ce qu'il veut, il veut tout ce qu'il peut. Il pousse au bout de sa puissance, dont il ne voit point le bout. Comme il peut tout et veut tout, il sait tout sans avoir rien appris, presque pour n'avoir rien appris. L'État est jeté en pleine divagation, en pleine extravagance.

Nous sommes loin de la modeste fonction d'élire qui consistait toute en un choix et qui, le choix fait, était épuisée. L'élection n'est plus de droit public, mais de droit divin. Si le souverain délègue l'exercice de la souveraineté, il inspire, il dirige, il surveille à tout instant, dans tous leurs actes, dans tous leurs discours, dans toutes leurs démarches, ses délégués. Il règne et gouverne en permanence. Les avocats, qui, saisissant les avantages que leur assurait le jeu du régime, se sont empressés pour le servir, lui ont fourni à point, avec leur habitude du droit civil, la théorie commode du mandat. Les élus du peuple sont pour lui, et pour chaque électeur, plus ou moins des représentants ; ils sont des mandataires, et, par là, deviennent ses commissionnaires, puis, de surenchère en surenchère ou de rabais en rabais, ses domestiques, ses serfs, ses esclaves.

Si une révolution est, comme l'enseigne le dictionnaire, un bouleversement, il n'y en eut jamais de plus complète : toute la société politique, toute l'organisation sociale sont retournées. Circonstance aggravante, en effet : cette révolution se produit dans le même moment qu'il s'en produit une autre ; l'institution définitive du suffrage universel coïncide avec la concentration du travail dans la grande industrie, où l'ouvrier, électeur, membre du souverain, prend tout ensemble un sentiment excessif de sa dépendance, une conscience exagérée de la force du nombre, et le désir d'employer cette force à changer par la loi sa condition. Les flatteries qui l'assiègent pour capter sa faveur l'y encouragent et l'y excitent. Constituer la majorité, être maître de l'élection, c'est savoir tout, c'est avoir tout, c'est avoir tout. Désormais, la politique est une guerre, la possession du Gouvernement une victoire, l'État une proie.

* * *

Quelques voix protestent. L'une, étrangère, italienne, celle d'un proscrit (2), dénonce amèrement « l'épidémie particulière à notre temps, le *morbus democraticus*... cette dangereuse sottise, le suffrage universel ». Elle déplore « que des gens qui se croient sensés veuillent remettre la direction de cette machine si délicate et si prodigieusement compliquée, le gouvernement d'un État moderne, aux décisions de la foule, c'est-à-dire aux égarements de l'ignorance et de l'imprévoyance », aux impulsions de « ce troupeau de bipèdes encore plongés dans les ténèbres de la pierre brute du miocène ».

Avec moins de fougue méridionale et moins de dédain par trop âpre, une autre voix, française, éminemment qualifiée, celle d'Auguste Comte, s'élève encore pour une sentence sévère : « Depuis plus de trente ans que je tiens la plume philosophique, j'ai toujours représenté la souveraineté du peuple comme une mystification oppressive, et l'égalité un ignoble mensonge. »

C'est un soufflet sur les deux faces de la nouvelle divinité. Il s'accompagne de cette explication : « Un déplorable exercice du suffrage universel a profondément vicié la raison populaire jusqu'à alors préservée des sophismes constitutionnels et des complots parlementaires, concentrés chez les riches et les lettrés. Développant un aveugle orgueil, nos prolétaires se sont ainsi dispensés de toute étude sérieuse pour décider des plus hautes questions sociales. » Et ailleurs : « Les ravages intellectuels et moraux du régime constitutionnel, concentrés jusqu'alors dans le monde parlementaire et tout au plus étendus au monde électoral, se sont

développés parmi nos prolétaires, dont ils ont gravement altéré la raison et la pureté par de misérables tactiques légales (1). »

Mort en 1857, Comte n'a pu avoir qu'une très courte expérience du système nouveau ; elle lui a suffi pour en constater les effets et en prédire les conséquences. Pendant un demi-siècle, les bruits du forum et de la tribune ont parlé plus haut que toutes les voix qui avertissaient, mais la série s'est déroulée, et, aujourd'hui, les faits parlent plus haut que tous les bruits.

* * *

L'épreuve est faite, la preuve est faite. Le suffrage universel se résout en deux vices opposés, en deux calamités contraires. Ou la démence, ou l'atonie. Ou il emporte tout, ou il supporte tout. Point n'est besoin d'autre témoignage que ses deux dernières grandes consultations, les élections législatives du 11 mai 1924, les élections municipales des 3 et 10 mai 1925.

En mai 1924, le corps électoral se trouvait en présence d'une Chambre sortante qui, bien qu'elle n'eût pas réussi à dégager entièrement son âme, non pas faute d'hommes, mais faute de chef, avait eu du moins le mérite de ne pas se livrer sans pudeur aux tentations de la réélection et le courage de suivre le Gouvernement à travers tous les sacrifices qu'il lui demandait. Cette fidélité, elle la lui avait gardée jusqu'à consentir, deux mois avant la date fatidique, des mesures rigoureuses, nécessaires sans doute, peut-être salutaires, mais en elles-mêmes chargées d'impopularité. Si elle n'avait pu vaincre son inexpérience, si son cœur valait mieux que son esprit, grâce à elle, grâce au souffle patriotique dont elle était animée, dans la législature qui finissait, la politique française, qu'elles qu'aient été ses défaillances, quelle que fût encore sa faiblesse, s'était relevée et redressée. Il n'y aurait eu qu'à persévérer pour qu'elle reprit dans le monde sa vraie ligne et nous rendit notre vraie place. Qu'est-ce qui a manqué ? Qu'est-ce qui a craqué ? Comme un vent de tempête, le suffrage universel a rasé le fragile édifice.

Il y a trois semaines, le même suffrage universel avait à juger l'œuvre exécrationnelle du Cartel qui, en moins d'un an, à l'intérieur et à l'extérieur, a tout brouillé, tout cédé, tout perdu ou tout compromis. Il avait à dire ce qu'il pense d'une autre politique qui a substitué à l'union sacrée les divisions fratricides ; qui a réveillé les haines sectaires ; qui, en provoquant des bilans incorrects, a falsifié et déprécié notre monnaie, ravalé notre crédit, augmenté cette cherté de la vie dont ses coryphées avaient tiré prétexte pour faire campagne contre le Bloc national. Il avait à se prononcer sur la conduite de ce pseudo-gouvernement, et de cet anti-gouvernement qui n'avait eu que des caresses pour les éléments révolutionnaires, s'était mis sous leur protection directe ou indirecte, s'était abandonné à leur merci, ne leur avait pas même interdit la rue, l'avait partagée officiellement avec eux, les avait, d'un œil indifférent, vus venir et, d'une main passive, laissés venir jusqu'au seuil de l'assassinat. Le suffrage universel avait une occasion de condamner certaines complaisances qui touchaient à la complicité, certains retours qui semblaient un défi, certains renoncements qui ressemblaient à un reniement. Il devait être sous le coup immédiat, chez nous, du rappel de M. Caillaux, et, par delà le Rhin, de l'élection du maréchal Hindenburg. On dirait qu'il n'y a pas eu de coup, ou qu'il ne l'a pas senti.

Assurément, il ne faut pas vouloir forcer le sens des élections municipales. On peut discuter sur leur signification. L'on peut même douter qu'elles en aient une. D'abord, trop de considérations locales et personnelles y sont mêlées pour qu'elles marquent réellement une orientation politique. Dans 39,500 des 40,000 communes de France, elles ne sont ni radicales, ni modérées, ni socialistes, ni conservatrices, ni de droite, ni de gauche. Et dans les 500 villes, grosses communes ou centres de propagande où elles ont une couleur, il y a lieu de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire le tableau peint par un artiste daltonien sur la commande de son ministre. Les statistiques enregistrant les succès du Cartel des gauches, — communistes comptés à part, — sont arrivées dès le lundi matin et le lundi toute la journée, en paquets si pesants que le maquillage était visible, évidente l'intention de gonfler ces succès en triomphe, pour la justification du passé, la consolidation du présent, l'exhortation à l'avenir. Ce n'est qu'à partir du mardi que les prétendus

(1) ROBERT (du Var), *Histoire de la classe ouvrière*, publiée de 1845 à 1848.

(2) Diomedes Pantaleoni, père du sénateur Maffeo Pantaleoni, récemment décédé.

(1) AUGUSTE COMTE, *Pensées et préceptes*, recueillis et commentés par GEORGES DEHERME.

défunts ont obtenu d'être dénombrés, et ils en est beaucoup qui ont repris vie. Mais le second tour a été mauvais. Le moins qu'on puisse dire, c'est, nous le constatons sans gloire, que les choses sont platement demeurées ce qu'elles étaient. C'est que le pays n'a pas eu le sursaut de révolte qu'il aurait dû avoir. C'est qu'il s'est assis ou couché et s'endort au bord de l'abîme. C'est, symptôme plus alarmant que tout le reste, qu'hébété et paralysé, le corps électoral ne réagit plus.

* * *

Un autre indice que l'élection a usé toute sa vertu, si jamais elle en put avoir, est qu'elle est devenue sa fin à elle-même. Le candidat n'a d'autre passion que d'être élu, et l'élu d'autre souci que d'être réélu. Il n'est rien qu'ils n'immolent à cette obsession égoïste; rien que le candidat ne dise, rien que le député ne fasse. Au lieu qu'on élise des représentants pour faire les affaires de la nation, on fait les affaires de la nation de façon à continuer à être censé la représenter. Ce qui est vrai de la Chambre, ou des Chambres, l'est aussi, aux plans secondaire et primaire, dans le département et dans la commune. L'élection est partout, elle y est toujours; tout un monde vit à l'état de candidature perpétuelle; et autour de lui, à cause de cela, tout un autre monde, plus vaste encore, à l'état de mendicité et de servilité perpétuelles. C'est ce qui constitue proprement l'*électorite*. Et c'est un mal terrible, à la longue mortel.

Que faire?

La principale difficulté tient à ce que le suffrage universel est en France un fait vieux de trois quarts de siècle au moins, et que l'abus y est aussi vieux que le fait. Une intoxication aussi ancienne est, comme on dit, « passée dans le sang ». Il y a des maladies avec lesquelles il faut s'habituer à vivre. Contre elles, il n'existe pas de remède radical. Ce n'est pas qu'on n'y puisse absolument rien, mais on ne peut qu'atténuer par des palliatifs le venin invétéré. Si, pour les raisons qui ressortent de tout ce qui vient d'être exposé, il serait peu pratique encore, au point d'évolution où en est le mal, d'essayer de limiter le suffrage dans son étendue, on peut le limiter dans son pouvoir, qui fait pour beaucoup sa novicité. Si l'on ne peut « resserrer l'Etat », restreindre le corps électoral, on peut restreindre le champ de la législation.

Les émoulinants qui se recommandent sont connus. Depuis trente ans que je m'attache à en découvrir, j'en ai indiqué quelques-uns : l'organisation du suffrage universel par la représentation professionnelle, des intérêts, ou des forces sociales (sous réserve d'en déterminer plus exactement le mode et la mesure); la limitation du parlementarisme en son incompétence par la participation obligatoire soit du Conseil d'Etat, soit d'un Comité technique, à l'élaboration initiale et à la rédaction finale des lois; une limite à son omnipotence, la garantie, par une Cour suprême, des droits essentiels et des libertés des citoyens.

Dans la suite, j'en étais venu à douter, non pas de l'efficacité de cette médication, mais de la possibilité de l'appliquer. Ici le malade et le médecin ne faisaient qu'un. C'était surtout le Parlement qu'il s'agissait de réformer; c'était sur lui qu'il fallait reprendre une partie du terrain usurpé, et c'était de lui qu'on devait attendre le geste spontané d'une abdication toujours douloureuse. Vraisemblablement, selon la pente de la nature humaine, l'attente serait sans espoir. Autant offrir à un homme satisfait de la vie un sabre japonais pour « faire *harakiri* ». Seules les grandes catastrophes disposent à cette folie de l'héroïsme. D'eux-mêmes les hommes et plus encore les assemblées, qui ne sont qu'un ramas d'hommes à personnalité diminuée par une mutuelle endomose, en sont incapables.

Je doutais donc, quand j'ai eu la surprise de retrouver presque identiquement ces formules de M. Mussolini, dont elles constituent, peu s'en faut, toute la partie positive. Il est remarquable qu'après trois ans de pouvoir absolu, le *Duce* en soit arrivé aux conclusions où, par l'étude, nous avait conduits la théorie pure. Il n'y a guère autre chose dans ce programme. Mais, entre la théorie et la pratique, il y a Mussolini. La dictature serait-elle un couloir par où il faut qu'une démocratie passe, lorsqu'elle s'est corrompue et qu'elle doit ou périr de consommation ou être ramenée à son principe?

* * *

C'est un sujet très délicat. Il en est peu sur lesquels notre esprit soit aussi encombré de préjugés et dont l'écarte plus insurmontablement une sorte d'horreur verbale. Nos idées sur la dictature sont commandées par des exemples historiques trop récents pour être dépourvues de passion politique. Nous la voyons toujours à travers les Bonapartes, viciée à son origine par un coup d'Etat, issue de la violence et enfantant le despotisme.

Ainsi Rome avait fini par la voir à travers César. Mais ce n'était plus que la déformation, la corruption de la dictature même. A tort, une opinion superficielle se laissait prendre à ce qu'en effet César s'était emparé de ce titre pour donner à son usurpation de puissance une étiquette honorable. En somme, pourtant, et jusqu'aux jours de la décadence, l'autorité dictatoriale avait été bonne, et non nuisible à la République romaine, car c'est l'autorité que les citoyens s'arrogent de leur propre mouvement, et non celle qui leur est conférée par de libres suffrages, qui est funeste pour la liberté. Et ce n'est pas le nom ni même l'état de dictateur qui fit Rome esclave, mais bien l'autorité que s'attribuèrent des citoyens en perpétuant en leurs mains le commandement. A défaut de ce nom, ils en auraient pris un autre, puisque ce ne sont pas les noms qui font la force, mais la force qui fait les noms. Le tout est que le dictateur soit créé en vertu des institutions mêmes, dans l'ordre constitutionnel, et non par une entreprise de sa volonté; qu'en outre certaines conditions soient observées. Le dictateur doit être créé pour un temps fixé, pour un objet précis. Si ce temps est court, si cet objet est manifeste, si enfin c'est la loi qui institue la dictature, elle est sans danger, elle peut être bienfaisante, une démocratie ne peut s'en passer.

En fait, la République romaine lui dut sa durée et sa grandeur. Ce fut comme sa soupape de sûreté. Sans quelque chose de semblable, les Etats auront grande peine à se tirer des accidents extraordinaires, parce que, dans les républiques, les organes sont lents, doivent agir en combinaison, sans que chacun puisse rien par lui-même, et c'est un désavantage fatal lorsqu'il faut aller vite. Or, une République qui n'a pas prévu les accidents extraordinaires et qui n'y a pas pourvu est imparfaite, elle est perpétuellement en péril. — Ces réflexions n'ont pas été écrites pour la circonstance; elles datent de quatre siècles, et je n'ai fait que les traduire, en les résumant.

A leur lumière, faisons un retour sur nous-mêmes.

* * *

Déjà s'annoncent les « accidents extraordinaires ». Déjà se dessinent, en dépit d'une phraséologie qui ne trompe plus personne, les conflits entre le suffrage universel et la liberté, entre le suffrage universel et la science ou l'intelligence, entre le suffrage universel et les nécessités de la défense nationale. Déjà l'*électorite* touche à sa période aiguë.

Nous n'en sortirons pas par les voies ordinaires. Certes, si le Président de la République avait les pouvoirs suffisants, et d'assez fermes desseins pour s'en servir, il serait « la meilleure des dictatures », comme on a dit de Louis-Philippe qu'il était « la meilleure des républiques ». Mais il ne les a point, et ceux qu'il a, il ne s'en sert pas. Au surplus, y recourût-il, le plus qu'il pourrait faire remettrait encore trop au hasard. On ne pare pas par l'inconnu à des maux connus.

Tenir ce langage, c'est peut-être se bannir d'un régime prompt à traiter comme des hérésies damnables les vérités qui lui déplaisent. Mais il importe que les vérités soient dites. Si mon orthodoxie ou mon zèle sont suspects, je me place sous l'invocation de celui qui, réformateur et pontife, ayant distribué jour par jour entre des patrons éprouvés le calendrier républicain, en est devenu lui-même un des saints.

Auguste Comte, après avoir affirmé : « Le parlementarisme est un régime d'intrigue et de corruption où la tyrannie est partout et la responsabilité nulle part », a conclu : « Le moment est venu où les vrais républicains doivent attaquer de front un régime parlementaire absurde, et chercher en dehors de lui la force qui convient au Gouvernement de la France républicaine. » Puis, plus formellement encore : « Le remède aux maux causés par des institutions absurdes est dans la concentration qu'il faut faire du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif dans les mains d'un seul homme d'Etat, directement responsable devant le pays et dépourvu du droit d'hérédité, et dans l'établissement connexe d'une pleine liberté spirituelle. »

Il faut vivre. Aidons les forces à agir et les hommes à se révéler. Aussi bien la solution ne dépend-elle plus de nous seuls. Des trois issues que l'on entrevoyait, l'une, la réforme, comme simple réforme, étant impossible, l'alternative se pose avec la révolution.

C'est le cas de nous souvenir que l'élection est un choix, et de ne pas choisir Lénine.

CHARLES BENOIST.
Membre de l'Institut de France.

Réflexions

sur un livre « scandaleux »

Jeanne d'Arc de Joseph Delteil est une manière de bruyant scandale.

Des critiques, qui n'ont entre eux rien de commun, s'accordent à lui jeter l'anathème.

M. Jean Guiraud en a dit pis que pendre dans *la Croix* de Paris. C'est une œuvre, d'après lui, qu'il ne suffit pas de mépriser; « il faut la dénoncer à l'indignation des honnêtes gens ». Comme personne ne se met volontiers hors du nombre des honnêtes gens, chacun va donc se demander s'il lui faut s'indigner du nouveau livre de Joseph Delteil. M. Paul Souday a déjà résolu, pour ce qui le concerne, la question, et, dans son feuilleton du *Temps*, le critique rationaliste invite publiquement l'auteur de *Jeanne d'Arc* à recourir aux soins d'un médecin aliéniste. Nous verrons tantôt ce qui paraît avoir déchaîné ce courroux.

Les catholiques auraient tort d'accorder grande importance à l'opinion de M. Paul Souday, qui en est encore, comme on sait, à admirer le génie philosophique de Victor Hugo. Ils se laisseront naturellement émouvoir davantage par le verdict de M. Jean Guiraud, historien de valeur, auquel on ne peut aussi justement reprocher de manquer de jugement. Sa condamnation, à lui aussi, est très dure, ainsi qu'on va voir :

« Les catholiques, déclare le directeur de *la Croix*, ne sauraient assez s'indigner contre cette œuvre qui, sous prétexte de nous faire connaître et aimer Jeanne d'Arc, la couvre d'immondices, et la salue comme les soldats avinés du prétoire saluaient le Christ-Roi, par des crachats. »

C'est très bien de s'indigner. Et il est, certes, dans ce livre, bien des pages qui légitiment l'indignation et, surtout, la tristesse. Mais, quand ils se seront révoltés, les catholiques auront encore un autre devoir à accomplir : celui de comprendre le cas d'un écrivain du plus grand talent, qu'on peut espérer voir, un jour, se ranger au parti de notre foi.

* * *

Je ne crois pas, pour ma part, que l'auteur de *Jeanne d'Arc* ait eu, pour son héroïne, les mêmes sentiments qui portaient les soldats du prétoire à cracher sur Notre-Seigneur. Rien ne permet de penser que Joseph Delteil ait voulu dégrader, en son lecteur, l'idéale figure de la Pucelle. Pareille besogne eût pu convenir à un Voltaire ou à un Anatole France, ces professionnels du dénigrement, dont la bassesse d'âme s'accommodait si bien de l'aigre critique et de l'insinuation fielleuse. Elle satisferait mal un poète lyrique, auquel il est permis d'adresser de graves reproches, mais non celui de manquer de sincérité. S'il crache sur Jeanne, c'est qu'il a fréquenté trop de compagnies où l'on se tient mal et qu'il conserve encore de mauvaises habitudes. Je songe à cet âne de

Là Fontaine, animé des meilleures intentions, qui pensait caresser son maître en lui mettant son sabot dans la figure. Accusez ce baudet de maladresse et d'inconvenance, mais non de méchanceté et de parti-pris. Le geste de Joseph Delteil est de même regrettable, condamnable, punissable, tout ce que vous voudrez; il n'est pas diabolique et ne mérite aucunement d'être comparé à celui des bourreaux de Jésus.

Vous direz, M. Jean Guiraud, qu'on doit éviter de se mesurer à des sujets auxquels on est inégal. Fort bien! Mais, allez empêcher un poète, à la plume encore sordide, de s'éprendre de la plus belle héroïne de l'histoire française et de la chanter à sa manière.

* * *

Ce n'est évidemment pas la bonne.

Aussi bien, Joseph Delteil revient de loin. Il n'avait guère employé ses dons, jusqu'ici, qu'à célébrer la chair et le fumier. Il lui en reste quelque chose. Il n'est pas guéri de ce goût et ne s'en guérira sans doute point de si tôt. C'est un malade. Il souffre d'une concupiscence épouvantable qui le pousse à croire tout le reste de l'humanité possédée, comme lui-même, du démon de l'impureté. Cela passera probablement. Quand il aura encore un peu vécu, quand il aura fréquenté plus d'honnêtes gens et un peu prié la sainte qu'il célèbre, il se calmera, et découvrira la Pureté, qui n'est heureusement pas absente de ce monde. Il rougira alors d'avoir fait vivre la bienheureuse Jeanne dans une atmosphère charnelle si peu vraisemblable et si odieuse. Il refera les mauvais chapitres d'un livre dont le scénario est merveilleux, et corrigera son vocabulaire trop souvent ignoble.

* * *

Surtout, Joseph Delteil donnera, aux réalités surnaturelles de l'histoire de la Pucelle, l'importance prépondérante qui leur revient.

Il n'a fait, jusqu'ici, que les signaler.

En vérité, il n'a eu garde de les nier, de les passer sous silence, ou de les expliquer à la manière naturaliste, et je ne serais pas étonné que ce fût aux yeux de M. Paul Souday, son tort irrémédiable.

Le rusé critique du *Temps* a un flair d'animal pour sentir d'où vient le danger. Ayant découvert, dans le fougueux écrivain de *Jeanne d'Arc*, un adversaire qui pourrait devenir terrible, il l'a traité de fou et voté à la douche. M. Delteil, en effet, croit en Dieu; il croit à l'efficacité de la prière et de la sainte communion; il sait, de plus que penser de la valeur mentale de ceux qui n'y croient point. Il les prend simplement pour des ânes bâtés. C'est vous dire en quelle estime intellectuelle il tient Voltaire et France, et quels coups de cravache il pourrait réserver, dans l'avenir, à un Paul Souday. Celui-ci est prévenu; il sait ce qui l'attend. Alors, il prend les devants et traite de fou celui qui proclamera tantôt, à cent mille exemplaires, sa monumentale stupidité.

Pour moi, c'est le fou qui a raison, dans ce débat, contre l'imbécile; c'est le lyrique qui l'emporte sur le rationaliste.

Je l'accorde : tout lyrique est un peu fou de nature. Seulement, sa folie peut être tournée en charme et en utilité pour peu que l'humilité chrétienne vienne s'y mêler et la corriger. Je suis presque rassuré sur la folie d'un lyrique qui devient chrétien et ne le suis aucunement sur la folie du rationaliste qui s'enfle d'orgueil à mesure qu'il s'instruit. La grenouille, dit-on, creva, pour son bonheur, avant d'être bœuf. Rien de pareil, hélas! n'arrive au rationaliste dépourvu de mystique. Il devient bœuf, lui, et continue de vivre et de penser. Il écrit même, en cette qualité, dans

les journaux, force l'entrée de la Sorbonne, des parlements et des académies, et le nombre des victimes qu'il fait est infini.

Vive, bien plutôt, le fol que travaille la grâce de la conversion!

* * *

Quand M. Jean Guiraud reproche à Joseph Delteil son vocabulaire de porcher, il tient le bon bout. Ce n'est pas ce qu'il fallait ici. Du style familial, à la bonne heure! Et il y a de nombreuses pages écrites en ce style-là, qui sont de premier ordre. Mais, les grossièretés n'étaient pas indiquées dans l'occasion. L'auteur de *Jeanne d'Arc* est, d'ailleurs, riche à souhait; il doit posséder un vocabulaire de rechange dont c'eût été le lieu de se servir, et il aurait pu garder l'autre en réserve pour raconter la vie de quelque matérialiste ou anticlérical célèbre.

Je serai plus indulgent pour ses anachronismes. Parler de kilomètres, en 1429; faire manger à Jeanne des pommes de terre, longtemps avant que Parmentier n'ait été en chercher en Amérique; donner l'adresse des *Magasins Lafayette* dans une chronique du quinzième siècle: M. Emile Vandervelde estime, tout comme M. Jean Guiraud, que ce sont là crimes impardonnables et qu'il faille les dénoncer en première page du *Peuple*.

— Emile Vandervelde, mon cher confrère, vous êtes janséniste et réactionnaire, au delà de ce qu'on peut encore supporter aujourd'hui. Est-ce un poème ou une histoire que l'auteur a composé? Si c'est un poème, passez à Joseph Delteil quelque naïveté et liberté. Il n'a pas voulu, croyez bien, contester la date d'inauguration du système métrique, l'une des conquêtes du XIX^e siècle, ni répandre, au sujet de la culture des pommes de terre, quelque hérésie de mauvais goût. Il ne s'est pas embarrassé de science chronologique. Il a usé des mêmes procédés qui ont si bien réussi aux peintres primitifs, pour nous rendre sensibles et présentes les abstractions lointaines. Poète, il a simplement tâché de communiquer son émoi aux âmes capables d'être émues; il s'est efforcé de rendre vie et beauté à ce qui n'était plus qu'un froid souvenir historique; et, si vous avez bien lu les chapitres du « procès » et du « bûcher », vous ne contesterez pas qu'il n'ait souvent très bien réussi dans son dessein.

* * *

La Jeanne d'Arc de Joseph Delteil est certainement vivante et bien émouvante, et elle l'eût moins été sans l'emploi de ce style moderne et familial où nos critiques ne découvrent que défauts et mauvais goût.

Le tort du poète est de n'avoir pu rendre la Pucelle entièrement vraie, c'est-à-dire sainte, telle qu'en fait elle était, et telle qu'elle nous doit apparaître, sous peine de nous scandaliser. Mais, ce n'est pas facile de bien écrire des saints. Il faut, pour cela, être saint soi-même. Ce n'est pas encore le cas de M. Delteil.

Il n'est pas non plus théologien, comme lui disait, avec raison, M. Jacques Maritain; il sait tout au plus un peu de catéchisme, et ce n'est pas avec ce rudiment qu'on peut devenir un hagiographe exact ou un lyrique orthodoxe.

Il n'est pas même historien, faute de quoi, il a commis de nombreux contre-sens et méprises déplorables.

Ces insuffisances de l'auteur expliquent assez les insuffisances du livre.

Pour faire de sa *Jeanne d'Arc* un chef-d'œuvre, il ne manquerait à Joseph Delteil que de devenir chrétien. S'il commençait par là, il me semble que le reste irait tout seul.

OMER ENGLEBERT.

La kermesse de pénitence ⁽¹⁾

L'abbé Huis, en s'éveillant à l'aube du fameux dimanche, n'eut pas d'appréhension fâcheuse. Il savait d'abord qu'il ferait beau. La semaine, sans doute, avait été lourde, une forte chaleur traversée d'orages violents. Le rideau blanc, par la fente de la fenêtre à guillotine, était agité de soubresauts. Le vent avait changé. Il soufflait du nord. Juste ce qu'il fallait pour maintenir haut dans le ciel les nuées, si elles tentaient de se joindre, et pour gonfler, comme des voiles, les ardeurs déployées du peuple fidèle. Quant aux curieux, ce temps-là en amènerait des milliers. L'abbé en faisait peu de cas. Étonnés, prêts à plaisanter, prompts à des remarques saugrenues, ils encombreraient les rues. Ce serait affaire aux gendarmes de les tenir en respect. Il aimait mieux les forains dont les dernières roulottes s'étaient transformées, hier soir, en loges, carrousels et échoppes, quand les trompettes thébaines avaient annoncé, de concert avec les cloches des deux paroisses, l'ouverture de la kermesse. Elle suspendrait pendant la procession ses musiques et ses appels. La kermesse de pénitence saurait comment combattre et dominer les débordements de l'autre.

L'affaire du directeur de la Sodalité n'est pas tant de veiller à la rapide et régulière formation des groupes bibliques, dont le nombre et la composition ont peu varié depuis trois siècles. Les confrères y sont experts. Tous les accessoires ont été réunis à l'avance autour de l'autel de la nef est. Dès midi, dans l'église fermée au public, l'appel des figurants commence. Bêtes et gens sont criés par leur nom historique. On peut laisser à eux-mêmes les titulaires des rôles principaux, transformés par leur foi naïve et profonde et un sentiment supérieur à l'humble réalité.

Une fois la messe tardive dite, le vicaire, pieusement nourri par Phrase d'un repas ingénieusement substantiel, n'aura plus qu'à se tenir sous la haute voûte de son église.

Elle n'est déjà plus seulement un sanctuaire. Devant le maître-autel des fervents sont prosternés. L'abbé devra, tout à l'heure, aller les toucher à l'épaule et, trois heures plus tard, mués en fatigues méritoires, ils trouveront l'énergie de tendre à nouveau vers le tabernacle l'oraison de leurs bras déployés. Mais le déambulatoire et la courte abside tronquée ressemblent vite à un caravansérail d'Orient. Ne dirait-on pas aussi le havre de quelques vaisseaux spirituels prêts à prendre la mer d'une traversée mystique? Car de lourdes croix brunes sont ancrées à la porte, appuyées sur les dalles ou échouées en travers de trois chaises. La plus grande de toutes git contre un pilier du chœur, à proximité de l'autel du transept gauche. Un homme ne pourrait la soulever seul. Deux robes pourpres, de teintes inégales, sont posées sur la barre transversale; et par-dessus, de longs cheveux sous une couronne d'épines.

Un peu partout, d'autres insignes particuliers sont disséminés, mal identifiables au premier abord. Une bannière fendue en son milieu, le voile du Temple. Deux longues cornes creuses, pareilles aux trompes des barques normandes lors des invasions des premiers âges. D'étranges lames de fer, enfilées sur un anneau, et que le moindre déplacement rend sonores. Des piques, des casques, un plateau avec des dés et une multitude de pancartes où l'on peut lire des inscriptions en flamand archaïque.

Avant la messe de huit heures, le calvaire de la Sodalité a été solennellement transféré de l'église Saint-Nicolas à la collégiale. Il s'érige entre deux chandeliers allumés devant l'autel ouest et on voit se balancer le nœud épais du cordon symbolique.

Avec l'heure, le peuple bigarré s'accroît. Des anges courent, dont les religieuses ajustent la dalmatique blanche et mauve. Une considération spéciale les environne: fillettes précédant chaque groupe, leur voix grêle récitera sans se lasser un texte naïf et précis, dégageant la leçon des préfigurations, de la vie et de la mort de « Notre-Seigneur Jésus ». Une cohorte disparate de Juifs s'exerce aux grimaces méchantes, gens de la Handboogstraat nauséabonde et grouillante. Les deux juges d'Hérode le bonnet de travers, promènant en rond de lourds in-folio, aux reliures authentiques, et leurs faces ridées et enluminées qui ne doivent rien au grimeur. A part des bélements ininterrompus, les agneaux des bergers de Bethléem sont plus dociles que leurs

(1) Le 15 juin paraîtra, à la librairie Plon, à Paris, un nouveau roman de M. Henri DAVIGNON, intitulé: *Un Pénitent de Furnes*. Nous détachons des bonnes feuilles, à l'intention de nos lecteurs, ce chapitre situé au centre du récit.

maîtres. L'âne d'Abraham, porteur du bois pour le feu du sacrifice, celui de la fuite en Égypte et celui de l'entrée à Jérusalem mêlent sans vergogne le fumet de leurs crottins accumulés à l'odeur de la foule enfin rangée en ordre de départ. Un confrère, vêtu de noir, avec un brassard aux couleurs de la Sodalité, appelle, gravement Adam et Ève, couple fraternel et dépenaillé, chargé d'ouvrir le cortège derrière le pommier édénique, où s'enroule le serpent démoniaque. Prophètes et patriarches, rois et grands prêtres suivent, expérimentés, classés de leur propre mouvement. Par la porte, entr'ouverte seulement, ils vont rejoindre au bord de l'ancien cimetière les chars et les tréteaux autour desquels sont placés les pénitents voilés. Peu à peu, un nouveau silence monte sous la haute voûte traversée de rayons.

L'abbé n'est pas sorti. Autrefois, quand il était plus jeune, il aimait aller de char en char, de groupe en groupe; besogne plaisante. Car avant d'entrer dans l'esprit du cortège, le rire est naturel et le bavardage salutaire. Traîneurs de véhicules, porteurs de statues auront la tâche rude. Tout est conçu pour rendre pesantes les figurations impossibles à donner vivantes. La cagoule est là pour rappeler à ces modestes participants leur métier anonyme de bête de somme. Tous ne la rabattent point sur le visage. Leur rôle est devenu une habitude et la robe de bure un uniforme.

Il n'en va pas de même pour les pénitents d'exception, ni pour le Christ sous le fardeau de la croix. Celui de l'Ascension, solidement fixé par une ceinture de cuir en haut du char montagnoux où les apôtres sont assis, est un élève de collège. Celui de l'entrée à Jérusalem a une barbe naturelle où des poils gris font un anachronisme. Et le Jésus enfant, au milieu des docteurs, récite une leçon apprise au patronage. Quant aux bambins de la fuite en Égypte, de la circoncision et de la crèche, ce sont de simples poupées, entre les bras fervents de jeunes vierges maternelles. Il n'y a qu'un vrai Jésus qui compte dans l'*Ommegang*. L'abbé Huis est allé le saluer. Et tandis qu'il s'habille avec l'aide de son compagnon de Cyrène, le directeur s'inquiète des autres porteurs de croix.

Il en sait le nombre. Des prêtres et des religieuses prennent soin de plusieurs. Chacun a ses clients, hommes et femmes. L'abbé a déjà repéré les siens : deux commerçants de Dixmude, le fils d'un médecin de Furnes, un avocat de Bruxelles et cette Canadienne déjà venue l'an dernier. Il en manque encore un qui n'arrivera pas de si loin. Le voici enfin, montrant à la porte de la sacristie son billet d'admission, dépaysé, hésitant, prêt à reculer. Le vicair va à lui et le prend par la main. Ils ne se connaissent point et ce n'est pas l'heure des présentations inutiles.

— Je vous ai gardé ici votre robe et votre croix, monsieur. Faites à votre aise. Vous avez le temps.

Et comme le nouveau venu s'empêtré dans le vêtement informe :
— Laissez donc votre veston. Il vous embarrassera; la chose est rude. Le réduit sera fermé à clef. Rien à craindre des voleurs.

Et ceignant de la cordelière les reins du pénitent, le prêtre prit dans la poche du vêtement abandonné, le mouchoir blanc qu'il noua à la ceinture. Rabattant enfin le capuchon sur le visage :

— Vous avez deux trous pour les yeux et un pour la bouche. Si vous le désirez, vous pouvez rester voilé même à l'église.

Mais la cagoule fut repoussée et la croix saisie à pleins bras.

Un vacillement, une douleur vive, un réflexe brusque de répulsion et d'abandon... Le fardeau a à peine touché l'épaule, le voici sur le sol étroit de la nef.

— Pourrez-vous, Monsieur?... C'est une de nos moins lourdes... J'ai pensé que pour la première fois...

L'homme ne répondit pas. Il s'y reprit à nouveau. Mais il ne réussit qu'à traîner sur les dalles le bois pesant. Un arrêt. Allait-il renoncer? L'abbé, frère, âgé, ne pouvait l'assister qu'en paroles.

— La procession dure près de deux heures. Mais tous les quarts d'heure on se repose.

Enfin, le pénitent novice parvint à sortir du refuge où on l'avait introduit, et à gagner l'église. La croix était entre ses bras comme une charge quelconque. Il ne songeait plus à la mettre sur l'épaule. Il avait hâte de n'être plus seul de son espèce, de rejoindre d'autres porteurs, de faire comme ils feraient...

Le Christ achevait ses préparatifs. Dressée dans la robe violette, sa haute taille se déployait. Lui aussi avait noué à la corde, serrée à la taille, un long linge blanc. Aidé de son compagnon, vêtu de bure amarante, il avait dressé la croix contre la muraille. Appuyée familièrement sur elle, il regardait venir le pénitent tardif. Son

profil noir se détachait sur le fond de l'église rose. Les cheveux et la couronne étaient encore sur la traverse brune. Ce serait pour le dernier moment.

Quelle pudeur soudaine enflamme le visage du nouveau venu! L'abbé le voit rabattre vivement le capuchon dédaigné. Maladroit, incertain, trébuchant, il passe devant le Christ, qui a pu ne pas le reconnaître. Le voici affalé sur une chaise tout au fond de l'église, son fardeau sur les genoux. Le groupe des autres pénitents l'englobe, prêts bien avant lui, le chapelet à la main. Il y sent s'apaiser avec bonheur l'inquiétante surprise de se trouver là.

Un cliquetis d'armures et de glaives emplît le déambulateur. Le Christ a quitté son appui. Son long visage, au nez busqué, sourit. Les soldats romains s'avancent, conduits par le centurion, qui marchera à la tête de la croix, sous laquelle Jésus ira courbé en deux. Ce sont de jeunes hommes bruyants, ne craignant pas de parler à haute voix dans l'église. Ils font au divin condamné quelques plaisanteries violentes en le menaçant de leurs piques, préjudant ainsi à leur rôle de bourreaux. L'homme se laissa lier par les poignets. Des cordes le rendaient désormais prisonnier de la soldatesque. Il enleva ses chaussures, retroussa le bas de son pantalon. Sous la robe pourpre, les pieds nus montrèrent leur infirmité d'instruments de labeur quotidien; le marbre des dalles s'embua à leur contact.

Deux enfants traînaient les ferrailles en éventail, deux autres firent tourner le moulin des crécelles, deux encore soufflèrent dans les cornes de bœuf. La cohorte des Juifs, chargés d'échelles, de paniers et de lanières, s'ébroua. On ouvrait le deuxième battant du portail central. La porteuse de sentence en voiles noirs, l'ange déclamateur aux lèvres déjà frémissantes, la Vierge éplorée appuyée sur saint Jean se rapprochèrent du groupe où ils avaient leur place.

Le Christ n'avait plus de visage. Il s'était coiffé brusquement de la perruque aux longs cheveux et de la couronne aux piquantes épines. Les yeux seuls vivaient dans la masse confuse, arc-boutée sous le poids de l'immense croix. Simon de Cyrène, de ses bras tendus vers le sol, en soulevait l'extrémité, modelant en tout son allure sur celle du Maître. D'un même élan, balancé et pathétique, le groupe franchit le seuil et ce fut comme s'il avait emporté avec lui le temple lui-même...

Alors les pénitents s'élançèrent tous à la fois. Il y eut un grand entre-choquement de croix. Sous le jubé, le bois lutta avec les épaules. L'équilibre ne se trouvait pas du premier coup, ni la position la moins supplicante. Le vent de mer, introduit par l'étroit couloir du portail, aidait les corps à se tendre sous le faix. La plupart, déchaussés, connaîtraient en plus la brûlure des pavés et leur aspérité... Longue station dans l'ombre. Le groupe en carton-pierre de la crucifixion, hissé sur douze épaules passa, enfin, du cimetière à la place, suivi de Longin sur un cheval de trait. Les tambours voilés de la mise au tombeau battirent la diane. A ce signal, la cohorte des pénitents reprit son élan. Une femme buta contre la marche du seuil, tomba sur les genoux, se releva pour rejoindre le mouvement unanime. Sa croix trop longue, agrippée des deux mains par-dessus la tête, raclait le sol avec un bruit rapide et saccadé. Ils allaient pêle-mêle, attentifs au seul effort physique, soucieux d'une chose : bien porter leur fardeau. L'écrétaire qui les précédait n'annonçait rien d'autre : *Bien porter sa croix, c'est plaire à Dieu*. Depuis le plus expérimenté jusqu'au dernier venu, une même révélation était au bout de leurs peines; la souffrance matérielle, l'union au Christ enchaîné y préparaient mystérieusement les âmes...

HENRI DAVIGNON.

A propos de fous

J'ai toujours aimé parler des fous et une fois même il m'est arrivé de faire une conférence sur eux, à Oxford. C'était à propos de Rabelais. Mais le sujet est inépuisable. Je puis donc y revenir hardiment.

Je suis amené à le faire en lisant, aujourd'hui, dans un journal,

un conseil donné, à en croire l'auteur, par Lord Chesterfield, à savoir qu'il faut toujours parler aux fous un langage simple, qu'on leur dise des choses vraies ou fausses; car ce qui les irrite et les déroute le plus, c'est la subtilité sous toutes ses formes et surtout l'ironie.

Au cours de toutes mes longues méditations sur les fous, et de mes observations sous bien des latitudes, je n'avais pas pensé à ce côté de la question. Aujourd'hui, je vois que c'est vrai. Cette vérité nouvelle m'inonde de lumière. Grâce à elle, je comprends bien des disputes et des malentendus dans mon existence. Mais le dit conseil n'est qu'un des très nombreux proverbes, épigrammes et jugements ayant trait aux fous qui se sont accumulés au cours des âges et qui n'ont pas encore été rassemblés, coordonnés et digérés sous forme d'une monographie sur les fous.

Je ne cesse de regretter qu'il ne m'en reste ni assez d'années à vivre, ni assez d'énergie, ni assez de loisirs pour écrire un de ces livres que j'ai toujours présents à l'esprit : notamment une longue monographie sur les fous.

J'aimerais à le publier en deux gros volumes à une guinée pièce : 42 shillings, net, au total. Il y aurait là un grand nombre de portraits de fous, vivants et morts, des photographies, des diagrammes, des statistiques, des courbes, des *tests*. A la fin il y aurait une espèce de manuel enseignant comment il faut amadouer et élever les fous, tout comme les ouvrages sur la truite ou sur les ports du Hampshire contiennent un chapitre qui nous montre comment ces animaux doivent être soignés. Dans cette partie « pratique » du livre (la plupart des multiples proverbes y auraient leur place), j'insérerais un tableau des dépenses soigneusement dressé : on verrait comment le fou peut être utilisé en vue de bénéfices, tout comme on apprend la façon d'exploiter avec avantage une basse-cour. Cette partie du livre pourrait être intitulée : « Le fou comme source de profits ou de plaisir. »

Des chapitres, rédigés par des experts, traiteraient les fous dans les divers pays étrangers. Il y aurait une partie historique sur les fous dans le passé; mais cette partie historique, je la confierais certainement à un amateur; j'appréhenderais, en effet, que les professeurs d'histoire ne s'imaginassent qu'on se paie leur tête; et un certain sentiment de solidarité pourrait les pousser à refuser leur collaboration.

* * *

La véritable difficulté, quant à cette monographie, résiderait dans la définition : car il n'y a pas entre les hommes unanimité complète au sujet de ce que c'est qu'un fou.

Il y a de cela quelques années, j'émettais dans les colonnes du *New Statesman* l'idée d'une encyclopédie du goujat; le goujat étant un type sur lequel tout le monde est généralement d'accord, la chose était plus facile. Pour le fou, il y a cette difficulté, que les hommes diffèrent d'avis quant à sa nature et quant aux signes distinctifs permettant de le reconnaître. Ils partent de l'idée que le fou manque d'aptitude pour utiliser son esprit dans un sens, selon nous, important. Mais nous différons d'avis quant aux sens que nous considérons comme tels. Dès lors, nous différons aussi quant à nos définitions du fou.

Pour une très importante partie de la classe riche, celle qui s'occupe du négoce (pour employer un euphémisme) ce qui distingue le fou, c'est son inaptitude à conserver son argent. Mais beaucoup de gens instruits sont plutôt de l'avis contraire, et ils regardent le fait d'être trop préoccupé de son argent comme un symptôme de folie.

Tout adepte d'un sport physique pense en lui-même que ceux-là sont fous qui s'y livrent sans discernement. Il raisonne ainsi : ces gens-là devraient bien savoir au préalable s'ils peuvent ou non s'y distinguer. Dans la négative, ils ne devraient pas y toucher,

personne n'ayant le droit d'aborder ce sport sacré pour son propre plaisir, mais seulement pour y exceller.

Pour une certaine catégorie d'hommes, la loquacité est un indice de folie; pour une autre (quelque étrange que cela puisse paraître à notre génération) c'est, au contraire, le silence obstiné. L'inaptitude à apprécier une espèce particulière de plaisanteries est preuve de folie pour ceux qui admirent justement ces plaisanteries-là. Mais les genres de plaisanteries diffèrent plus entre elles que presque toutes les autres catégories d'idées.

Par exemple : c'est de mes propres oreilles que j'ai entendu des Anglais soutenir que les Écossais manquent d'humour! Pourtant, je n'ai entendu nulle part, en dehors d'Écosse, de véritable humour au sujet de ces deux « jumeaux infernaux » : le Péché et la Mort.

Enfin — vérité ahurissante — deux individus peuvent être si différents l'un de l'autre, que, pour chacun d'eux, l'autre est fou: cette pensée est connue sous le nom de *Fool's consolation*. Au fond de leur être, tous les fous caressent l'idée qu'ils ne sont tels qu'aux yeux d'autrui; que vis-à-vis du Ciel ils sont comblés de tous les dons.

L'Écriture oppose le fou moins à l'homme intelligent qu'à l'homme sage. A la supposer inspirée (comme tant d'hommes continuent mordicus à le prétendre) et en l'envisageant comme une cour d'appel suprême, on pourrait dire ceci : le fou n'est pas le contraire de l'homme qui apprécie l'ironie et le mystère et qui peut penser clairement, mais l'opposé de celui qui comprend les choses célestes et terrestres, dont les jugements sont en général sains et qui oriente sa vie vers les vraies fins dernières.

* * *

A supposer vraie cette définition du fou (et je confesse que, somme toute, elle me semble la meilleure), la seule sentence supportable de Carlyle serait vraie non seulement par rapport à ses prochains, mais au monde entier. Car, il est manifeste que la majorité des hommes orientent leur vie avec peu de jugement, quel que soit le point de vue auquel on se place.

Les hommes connaissent parfaitement les conséquences de certains actes. Ils sont tout prêts à admettre que ces conséquences doivent être tout spécialement évitées : pourtant ils les répètent, ces actes, constamment, non seulement après avoir reçu les avertissements, mais après avoir passé par de pénibles expériences.

Le fou manque donc, surtout, du sens des proportions. Il attribue aux choses des valeurs qu'elles n'ont point. Il en intervertit l'ordre. En tous cas, il ne les aborde pas dans l'ordre voulu.

Mais ici, il me semble qu'il faut distinguer entre le fou en action et le fou en esprit. Car un homme peut être fort sage dans ses jugements et exact dans son sens des proportions : en agissant il n'en cède pas moins perpétuellement à des appétits ou à des mouvements de paresse qui sont pour lui — il l'admet — fatals.

Je crois qu'en parlant du fou, nous l'avons presque toujours en vue « en esprit », non « en action ».

Souvent et longtemps je m'étais demandé si l'ambition politique et sociale est un indice de folie. En fin de compte, je me suis décidé pour l'affirmative.

L'ambition visant à un pouvoir réel n'est pas un indice de folie : elle a sa raison d'être, bien qu'elle puisse mener en enfer. Un homme jouissant de ce pouvoir (aujourd'hui c'est la richesse qui le donne; jadis, il y a bien longtemps, c'était le courage) vous dira que, pour lui, à satisfaire son appétit du pouvoir, il ne regrette pas le prix qu'il a payé.

Mais l'ambition sociale entendue d'une façon générale; celle qui consiste à vouloir être important d'une façon vague, non spécifiée, non liée à la personnalité ou à ce que celle-ci aurait fait, mais à une espèce d'illusion générale : voilà qui est sûrement folie,

C'est payer en espèces sonnantes ou en confort réel quelque chose de plus insaisissable que la brume. Il s'y ajoute encore cet élément de folie que jamais cette ambition-là n'est satisfaite.

Ce que nous appelons ambition politique — celle d'arriver à obtenir certains titres dans la vie publique — appartient aujourd'hui à la même catégorie. Il y a très peu de pouvoir réel attaché à ces sortes de situations. Elles ressemblent grandement à de simples titres honorifiques. Nous savons déjà que l'homme qui veut devenir conseiller privé, pouvoir écrire « très honorable » devant son nom et supprimer « esquire » après, aspire à une distinction d'ordre purement mondain. Ces sortes de désignations n'impliquent aucun pouvoir. Il y a deux cent cinquante ans, le poste était de très grande importance; il y a trois siècles, son titulaire avait plus de pouvoir qu'aujourd'hui un grand financier, le propriétaire d'un grand journal anglais ou le commandant d'une force armée chez les Allemands. A l'heure qu'il est, il n'en a aucun, et les autres titres politiques suivent rapidement la même voie. Ceux qui les détiennent, même celui qui détient le titre le plus élevé, craignent la haute banque ou la presse à peu près autant que ceux qui incarnent celles-ci les craignent eux : voilà ce qu'on peut en dire. Pourtant, l'ambition sociale et l'ambition politique qui lui est étroitement apparentée, ne cessent de pousser les hommes à mettre les choses, par folie, complètement sens dessus-dessous; à payer incessamment un franc pour avoir cinquante centimes; à faire des marchés de dupes.

Dans cette espèce de folie fort répandue, on trouve un élément qui lui est commun avec les loteries : on paye 100 mille livres pour les billets d'une loterie dont les lots ne se montent qu'à mille. Pourtant, vous trouverez facilement 100 mille hommes qui donneront chacun une livre espérant gagner ce lot. Les hommes paient un objet cent fois plus cher que son prix réel, parce que la différence entre l'unique livre sterling qu'ils risquent et les mille livres qu'ils gagneront, peut-être, est si grande qu'ils ne peuvent la calculer; elle leur paraît infinie.

Ce que la Providence a été généreuse à l'égard du fou! Aucun animal n'est doué à un plus grand degré de l'instinct de conservation. Dès son enfance, le fou apprend à mettre sur son visage le masque de la tromperie ou de la ruse. Il apprend à être discret en parlant, à se retenir en gesticulant. Nous pouvons tous certifier que pour les fous éminents, les « Maîtres Fous » que nous avons connus, leur folie n'a été découverte que plus tard. Elle est apparue soudainement. Elle s'est manifestée brusquement.

En dernier lieu, souvenons-nous de ceci : tout homme qui tentera de définir les fous, découvrira, au cours du processus, qu'il en est un lui-même. Aussi crois-je véritablement que je ferais mieux de confier à un fou le livre que j'ai rêvé d'écrire sur les fous.

Un jour, je laisserai à l'usage de la postérité des instructions montrant comment un tel auteur pourrait être choisi.

HILAIRE BELLOC.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le 16^{me} centenaire du Concile de Nicée

Le 14 juin prochain, il y aura seize cents ans révolus que s'ouvrit à Nicée (aujourd'hui petit village d'Isnik), sur l'un des affluents de la Propontide, lieu prédestiné pour une rencontre de l'Orient et de l'Occident, le premier concile œcuménique, « le grand concile », comme on appela aussitôt la célèbre assemblée. Pie XI, dans son discours de Saint-Pierre, le jour de la Pentecôte, n'a pas manqué de relever l'importance et l'opportunité de cette commémoration, et la Rome savante dans ses Académies l'a dignement célébrée.

A combien juste titre! Le concile de 325 est un des plus grands événements de l'histoire de l'Église et de l'histoire de l'humanité. Après les dates, approximatives d'ailleurs, des mystères de notre Rédemption, en est-il une plus fameuse, plus retentissante, plus grandiose?

Au sortir du bain de sang où elle fut plongée pendant deux cent cinquante ans de persécutions, au lendemain de l'Édit de Milan qui marque son triomphe sur le paganisme, l'Église traversa la plus redoutable épreuve qu'elle ait connue et l'humanité fut exposée au plus terrible péril. L'enfer déchaina contre elle l'Arianisme. De son sein même sortit, conçue par un prêtre d'Alexandrie, et se répandit avec une effrayante rapidité, la monstrueuse hérésie qui ravissait la divinité au Verbe et faisait du Christ une sorte de demi-dieu. Sous prétexte de sauvegarder l'unité et la transcendence divine, sous prétexte d'expliquer plus facilement le mystère des deux natures dans le Christ, Arius sapait par la base le christianisme tout entier. Si le Verbe n'est qu'une créature, quelque éminente qu'elle soit, si le Christ, Verbe incarné, n'est pas Dieu, la seconde personne de la Trinité elle-même, la Révélation s'écroule, la Religion est anéantie. Dieu n'est pas mort pour nous, il n'y a plus de rédemption, plus de participation de l'homme à la divinité, et le monde était plongé dans l'abîme de l'idolâtrie. Le Christ perdait son auréole et entrait comme demi-dieu dans le panthéon de la mythologie antique.

L'humanité était décapitée et retombait dans le paganisme.

Et cependant l'audacieuse négation enveloppée de toutes les subtilités du génie oriental trouvait des disciples, des partisans, des disciples fanatiques, des partisans acharnés, s'infiltrait dans les veines du corps social, ravageait l'Empire, déchirait l'Église, et le monde, a-t-on dit, se réveilla un jour arien, déshérité de son Sauveur.

Pour comble de malheur, entre les hérétiques et les orthodoxes un tiers-parti s'était formé, le parti des concessionnistes et des capitulards, le parti des éternels habiles qui, pour concilier les extrêmes, font le jeu de l'ennemi et sacrifient les droits de la vérité. La nuit s'étendait sur le monde. Mais l'Esprit de Dieu ne pouvait manquer à l'indéfectible Église.

Nicée alluma le grand phare, dissipa les ténèbres, illumina le monde d'une telle splendeur, fit jaillir sur le dogme central du christianisme un tel flot de clartés qu'à tous les yeux dans son intégrité virginal, dans son inviolable beauté.

Les luttes continuèrent sans doute, mais l'arme invincible du Credo de Nicée était forgée, la victoire restait à l'Église, au Christ, à Dieu.

Si la foi est restée intacte dans le monde, si l'humanité a gardé son Sauveur, si le christianisme est toujours debout, défiant toutes les attaques, c'est à Nicée qu'on le doit, à ce célèbre Concile qui a définitivement fait la lumière et tué dans leur germe toutes les hérésies des âges subséquents.

Comment donc le seize-centième anniversaire de ce prodigieux triomphe ne serait-il pas célébré par toute la chrétienté avec l'allégresse et l'enthousiasme de la reconnaissance?

* *

Constantin, le grand empereur chrétien, prit l'initiative de la réunion, il en fut le président d'honneur. Le pape, saint Sylvestre, retenu à Rome par son grand âge, en fut le véritable président, représenté par Osius, évêque de Cordoue, son légat, et deux prêtres romains Vite et Vincent. Trois cents évêques y siégèrent, pour la plupart orientaux, et parmi eux des confesseurs de la foi dont leurs collègues baisaient respectueusement les plaies, comme Paphnuce,

évêque de Thébaidé, « qui promenait sur les assistants l'orbite éteint de son œil crevé » ou Paul, évêque de Néo-Césarée, qui levait, pour bénir, une main mutilée par le feu.

Arius y vint aussi, tour à tour insolent et arrogant ou astucieux et cauteleux; des philosophes païens, ses allés naturels, s'y présentèrent également.

Ils avaient escompté un succès facile auprès d'une assemblée en majeure partie composée d'hommes simples plus habitués à la modeste catéchèse que rompus à la chicane.

Mais ils eurent à se mesurer avec l'athlète de la vérité, le jeune diacre d'Alexandrie, Athanase, petit de taille, frêle et délicat, mais argumentateur invincible, vengeur de la vérité, fier de sa foi, hardi à l'attaque, prompt à la riposte, maniant le glaive de la controverse avec autant de force que de dextérité.

Athanase! Quelle pure gloire de l'orthodoxie! Quel nom rayonnant! C'est lui qui déjoua toutes les ruses, déchira toutes les trames, terrassa Arius. On ne le lui pardonna jamais, il paya sa victoire de Nicée par quarante années de persécution. Monté sur le siège d'Alexandrie, premier évêque du monde après le pape, rempart de la foi, il ne cessa d'être traqué par la police et l'armée, que les empereurs Constance et Valens, gagnés par les Ariens, lancèrent à ses trousses. Cinq fois chassé de son diocèse, plus de dix-sept fois exilé, s'enfonçant à trois reprises dans les brûlantes solitudes du désert d'Égypte, caché au fond des monastères, enseveli dans un vieux tombeau égyptien, il parvenait à écrire sur de minces pelures de roseau-papyrus ces lettres immortelles qui recopiées par les moines et comme soulevées par le vent, s'en allaient par le monde reconforter les chrétiens en répandant partout la foi de Nicée. Il lui a donné la solidité du granit sur lequel il écrivait au désert d'Égypte.

Sentant bien qu'ils seraient écrasés par l'immense majorité des Pères du Concile, les Ariens et leurs complices se bornaient à demander pour le système d'Arius le bénéfice des opinions libres. Mais Arius lui-même, infatigable de sa personne, grisé de son importance en voyant le monde entier mis en mouvement à cause de lui, perdit toute pudeur et exaspéra l'assemblée par la crudité révoltante de ses blasphèmes.

Alors la tactique de ses amis s'ingénia à faire voter par le concile une formule captieuse qui laisserait la porte ouverte aux spéculations sur l'origine et la nature du Verbe. Athanase coupa court à toutes ces cavillations en sommant le tiers parti de se prononcer catégoriquement pour ou contre Arius, pour ou contre la doctrine de la tradition.

Il ne laissa pas les fauteurs de l'hérésie et leurs alliés s'égarer dans le maquis des ergotages ou se volatiliser dans les nuées, il les ramenait inlassablement au fait capital, au fondement de la croyance chrétienne, le mystère de la Rédemption, le mystère du Verbe incarné pour racheter les hommes et en faire les enfants de Dieu. Comment pourrait-il nous sauver, nous diviniser, nous communiquer une filiation divine, même adoptive, s'il n'est pas Dieu lui-même?

En vain Eusèbe de Nicomédie, chef du tiers parti, épuisa-t-il toutes les ressources de son habileté pour diluer le venin de l'hérésie dans des formules équivoques et faire ainsi échapper l'erreur à la condamnation. Ces manœuvres échouèrent devant la sagacité et la fermeté d'Athanase.

Tous les symboles de foi, présentés par l'évêque de Nicomédie, où la négation arienne n'était pas nettement visée, même celui qu'il avait fabriqué à peu près uniquement avec des expressions scripturaires, mais assez générales pour laisser passage à une interprétation arienne, tous ces formulaires artificieux et ambigus où les énoncés pouvaient s'entendre de l'homme aussi bien que de Dieu, furent inexorablement rejetés après mûr examen. Et un mot surgit, un mot lumineux et précis, proposé, croit-on, par Osius, un mot qui tranchait toute controverse, accueillait l'adversaire, rétablissait dans sa pureté la foi traditionnelle : *Omo ousios, consubstantiel*. Admirablement composé, ce vocable implique à lui seul par la réunion en un mot de ses deux éléments, *même* et *substance*, l'identité de substance du Père et du Fils et la pluralité de personnes.

Victoire du Christ! Non pas semblable mais identique à son Père, Il restait l'ineffable objet de l'adoration du monde. Vrai Dieu et vrai homme, mort sur la croix pour l'humanité, Il restait le Sauveur, le Rédempteur. Mystère sans doute, mais mystère qui éclaire tous les autres, qui parlait au cœur, a-t-on dit, et qui était capable de soulever l'humanité reconnaissante jusqu'à Dieu.

Adopté, acclamé par la presque unanimité des Pères, ce mot providentiel fut inséré dans le symbole dit de Nicée, qui fut signé par tous les évêques, sauf deux, et depuis immuablement répété par toutes les générations chrétiennes.

L'anathème fut prononcé contre Arius, et Constantin, qui manifesta hautement sa joie de l'heureuse définition, sanctionna le décret du concile par la peine de l'exil prononcée contre l'hérésiarque et l'ordre de livrer au feu ses livres et ceux de ses partisans.

* * *

Si l'on veut saisir dans toute sa force la portée de la célèbre définition de Nicée, je ne connais pas de contre-épreuve plus frappante que l'histoire des royaumes ariens, telle que notre grand historien Kurth l'a magnifiquement exposée au chapitre VII de son chef-d'œuvre *Les Origines de la Civilisation chrétienne*. Dans une fresque splendide, qu'illumine la magie de son style, Kurth a déroulé sous nos yeux les destinées des royaumes barbares du VI^e siècle, Genséric et les Vandales, Gondébaud et les Burgundes, Euric et les Visigoths, Théodoric et les Ostrogoths, si près de fusionner avec Rome, de créer des nationalités puissantes, dans la Gaule, en Italie, en Espagne, en Afrique, et qui, si promptement vaincus par Bélisaire, par Clovis, disparurent sans laisser de traces, comme s'ils avaient été balayés par un vent d'orage.

Quelle est la cause de ce prodigieux avortement? Tous ces barbares avaient été convertis au IV^e siècle à la foi catholique, mais Byzance leur inocula de bonne heure le poison qui devait les tuer, l'arianisme, dépourvu de la vertu éducatrice sans laquelle ces jeunes royaumes ne pouvaient réagir contre la corruption antique et s'élever à la civilisation : « Le dogme de la divinité du Verbe, écrit Kurth, était à la lettre la source vitale de la civilisation chrétienne. C'est cette source que l'arianisme vint tarir par sa glaciale doctrine qui faisait du Verbe une créature... Le Verbe arien interceptait au barbare son Créateur, et ce Dieu, refoulé désormais dans sa solitude inaccessible, cessa d'apparaître aux yeux des fidèles comme le Père plein d'amour. L'arianisme était, à tout prendre, un rationalisme déguisé ». Faut-il s'étonner qu'il ait été stérile, quand l'histoire nous apprend qu'il fut destructeur, brisant l'unité du corps spirituel et s'acharnant à persécuter l'Église. « Il a passé inglorieux et infécond à travers le monde, entraînant à sa suite les multitudes silencieuses des peuples qu'il a arrachés à l'Église et qu'il conduit à la mort. »

Les royaumes ariens périrent ainsi des suites de la faute originelle dans laquelle ils avaient été conçus. Les Francs, au contraire, les Anglo-Saxons, les Alamans, vivifiés par le christianisme intégral, eurent l'honneur de fonder la civilisation moderne, tandis que leurs frères, mieux doués, mais minés par l'arianisme, devaient disparaître sur le seuil même du monde moderne qu'ils éclairaient de leur fugitif éclat.

L'histoire à la main, il faut proclamer que s'il y eut une civilisation moderne qui enfanta nos grandes nationalités, c'est à la foi de Nicée que l'Europe en est redevable. Nicée nous a gardé le Christ Dieu, et avec lui, tous les biens du temps et de l'éternité, dans l'arche du salut.

J. SCHYRGENS.

ANGLETERRE

La sécurité

D'après l'article du général J.-M. Morgan : Le Problème de la Sécurité. L'offre allemande, dans *The English Review*, de juin 1925.

Le problème de la sécurité produit parfois aujourd'hui, six ans après 1919, l'impression qu'une nouvelle guerre seule en donnera la solution. Nous vivons sous un régime d'armistice, plutôt que de paix, avec cette particularité, que, des deux côtés, on tâche, ouvertement ou subrepticement, de se préparer à un nouveau conflit.

Au sujet de la façon de réaliser le désarmement, dont chacun parle, le désaccord est complet. Il est à noter en particulier que la réduction des armements n'est pas identique au désarmement — à preuve la création d'une base navale britannique à Singapour, malgré les accords de Washington!

En Angleterre, on a assisté à ce spectacle paradoxal de pacifistes et de

militaires combattant le Protocole de Genève pour des raisons diverses : ceux-ci parce qu'il aurait impliqué l'Angleterre en un nombre incalculable d'engagements de nature militaire et navale; ceux-là parce que, en « stéréotypant » la carte actuelle de l'Europe, il aurait empêché les peuples que le *statu quo* d'aujourd'hui incommodé, de recourir aux armes pour le modifier, sous peine d'être mis hors la loi! Il semble parfois que tous les beaux projets relatifs au désarmement doivent aboutir à donner un autre nom aux armées d'Europe, celui de « police », par exemple, — et pas à autre chose.

Le Covenant de la S. D. N. a aussi été critiqué de points de vue opposés. L'article 10 « stéréotype » les frontières tracées à Versailles, mais l'article 19 permet à l'Allemagne, devenue membre de la S. D. N., de demander leur révision. Aussi les uns estiment-ils que jamais la paix européenne ne sera assurée tant que le Reich reste en dehors de la S. D. N., les autres sont-ils d'avis qu'une fois l'Allemagne membre de la *League*, la paix ou, tout au moins, la stabilité européenne seront en péril.

Tout ce problème a dernièrement reçu une orientation nouvelle, par suite de la proposition allemande, faite à la France et à la Grande-Bretagne de garantir les frontières françaises à l'Est. Cette offre est, on le voit, de nature locale; ses conséquences ne le seront certainement pas si elle est acceptée.

Un ami du général Morgan, occupant une situation qui lui donne beaucoup d'autorité, lui a dernièrement développé les arguments qui militent en faveur de l'acceptation. Une partie notable de l'opinion anglaise n'a pas voulu souscrire à un pacte de garantie anglo-franco-belge. Le nouveau pacte exclut, du côté anglais, toute nécessité de soutenir la France, si elle attaque sans raison l'Allemagne : éventualité, qui, du reste, ne se présentera jamais; d'autre part, il donne à la France attaquée toutes garanties. Le gouvernement britannique ne se propose nullement d'accélérer l'évacuation de la Rhénanie, si le projet de pacte devient un fait accompli.

Les articles 42, 43 et 44 du traité de Versailles obligent, il est vrai, ses signataires (du côté des alliés) à intervenir contre le Reich, si celui-ci se livre à un acte hostile vis-à-vis de ces signataires et cherche « à troubler la paix du monde », mais ces sortes d'obligations collectives sont conçues en termes trop vagues pour tenir lieu d'engagements précis et formels, comme ceux que le nouveau Pacte impose à la Grande-Bretagne. De ce côté il constitue un indubitable progrès.

Ces nouveaux engagements formels et précis laissent certainement subsister les articles 42-44 de Versailles, tout comme les accords subsidiaires signés en 1870 par l'Angleterre avec la France et la Prusse, accords relatifs au respect de la neutralité belge, laissent subsister le traité de 1839.

En France, on critique parfois le « Pacte » comme faisant une distinction entre les frontières occidentales de l'Allemagne et ses frontières orientales. On oublie que les articles 42-44 ne disent rien de ces dernières; pourtant cette mission n'a jamais été regardée comme mettant en question le reste du traité.

Voilà ce qu'on peut dire en faveur de l'acceptation de l'offre allemande. Voyons maintenant le *contra*.

Il existe des raisons de croire que, lorsque M. Stresemann faisait son offre à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, l'Allemagne voulait empêcher la conclusion d'un pacte anglo-franco-belge. Le *Hamburger Fremdenblatt*, une feuille à attaches officielles, l'a déclaré en toutes lettres. Sans vouloir faire preuve à un moment aussi décisif d'un scepticisme exagéré. Le général Morgan estime que jusqu'ici le gouvernement allemand n'a rien fait pour inspirer confiance, et que l'histoire du désarmement allemand est, à ce sujet, pleine d'enseignements.

Dans un discours prononcé par le chancelier Luther, le 29 avril dernier, celui-ci s'est plaint de ce que les gouvernements alliés n'eussent pas fourni au gouvernement du Reich d'explications au sujet des manquements allemands dans le domaine du désarmement. Mais rien n'est plus simple que de se procurer ces renseignements : M. Luther n'a qu'à les demander au général von Seeckt! ou à consulter les centaines de lettres adressées aux autorités allemandes par le général Nollé ou son successeur le général Walch.

Admettons pourtant le Pacte « mutuel » conclu. Deux objections formidables se présentent de suite. *Première objection* : difficulté de définir « un acte d'agression ». C'est cette difficulté *inter alia*, qui a mis fin aux pourparlers de janvier 1922 relatifs à la conclusion d'un pacte de sécurité anglo-français.

En admettant l'entrée en vigueur d'un Pacte anglo-franco-allemand, ce ne seront pas seulement diverses mesures allemandes d'ordre militaire, réelles ou supposées, qui pourront faire l'objet de pourparlers entre la France et l'Angleterre : ce sera l'Allemagne qui pourra soulever la question des armements français. Car un « Pacte » présuppose nécessairement l'égalité entre les parties contractantes. Quel sera le rôle du *Foreign Secretary* britannique? Et, en pratique, des « servitudes » ne pourront-elles pas être imposées au

ministère français de la Guerre dans le domaine, par exemple, de la mobilisation, tout comme l'article 178 du traité de Versailles en a imposé à l'Allemagne?

D'autre part, il y a la Pologne. Ici le « Pacte » qui ne touche pas aux frontières orientales de l'Allemagne, immobilise la France et abandonne la Pologne à son sort.

Des considérations de cette sorte poussent le général Morgan à demander, si l'offre allemande n'aurait pas pour objet plutôt de paralyser la France que d'assurer sa sécurité.

On sait d'autre part qu'il n'existe pas de bons accords internationaux, ayant le caractère d'une alliance, sans une entente des états-majors. Or, comme dans ce cas, on ne voit pas trop l'état-major britannique concluant en secret un arrangement militaire avec les autorités allemandes pour le cas où la France envahirait la Rhénanie, d'une part; et signant un accord de même nature avec l'état-major français contre une agression militaire allemande d'autre part, il en résultera que le Pacte ne sera qu'un nouvel instrument diplomatique, dépendant de la bonne foi allemande, tout comme le traité de 1839. Un point c'est tout.

La seconde objection du général Morgan a trait à la « neutralisation » de la Rhénanie. Ce terme prête à des malentendus. On ne peut neutraliser un territoire que s'il est indépendant. Comment les Rhénans pourront-ils aider ceux qui ont déclaré leur pays, pays neutralisé, à maintenir cette neutralité? Ils sont sujets allemands. Comme tels, ils devront, si l'Allemagne envahit la Rhénanie, coopérer à cette violation par tous les moyens; sinon ils se rendront coupables, du point de vue de l'Etat allemand, du crime de haute trahison avec toutes ses conséquences. Aussi, mieux vaut parler le moins possible de neutralisation. Il convient de relever toutefois qu'une Rhénanie démilitarisée pourra nécessairement être aux mains de l'envahisseur avant qu'un corps expéditionnaire britannique ait débarqué sur le continent. Le plus important des facteurs d'une offensive victorieuse : le temps sera du côté d'une Allemagne violente (*ex hypothesi*), le nouveau pacte.

Le général Morgan n'est d'ailleurs pas sûr du tout que la bande de territoire de 50 kilomètres de large courant le long de la rive droite du Rhin soit effectivement démilitarisée. Il a en vue la police dite de sûreté, qui constitue en réalité, dit-il, des troupes de seconde ligne, pouvant jouer admirablement le rôle de troupes de couverture pour les unités du *Reichsheer*, s'il y a mobilisation.

Malgré la perte de l'Alsace-Lorraine et de la Posnanie, presque toutes les unités supérieures des quatre corps d'armée (le V, le XV, le XVI et le XXI) qui étaient distribués dans ces provinces perdues, ont été depuis longtemps découvertes par la Commission militaire interalliée de contrôle (C. M. I. C.) dissimulées parmi les unités inférieures de l'armée nouvelle. Le ministère de la Reichswehr et le général von Seeckt envisageraient-ils donc toujours les frontières occidentales de la Lorraine et de l'Alsace comme la véritable frontière de l'Allemagne, celle qu'elle doit un jour recouvrer *vi et armis*?

Quelles garanties y a-t-il que l'Allemagne ne reconstituera pas, n'a pas reconstitué déjà les unités qui jadis tenaient garnison en Rhénanie à l'aide de recrues rhénanes, ces unités nouvelles étant placées sur les confins mêmes des pays rhénans?

Ainsi donc, de quelque façon que nous raisonnions, nous voilà toujours ramenés à la question du désarmement allemand. Et tant que le Reich n'aura pas fait droit à cet égard aux exigences des alliés, le futur Pacte aura un caractère tout spéculatif.

Mais, à en juger par le discours de M. Luther, du 25 avril, c'est justement ce que le Reich ne veut pas faire. Il voudrait conclure le Pacte sans toucher à des questions aussi « encombrantes » que celle de la police de sûreté. Mais comme il est permis de supposer que, le Pacte signé, le Reich insistera plus que jamais sur son état total de désarmement, et que le Pacte, par son effet « hypnotique », aura rendu tout contrôle bien plus difficile encore, il convient qu'il ne soit conclu — on ne saurait assez le répéter — qu'après le désarmement total de l'Allemagne. « *No Disarmament, no Pact.* »

A serrer les choses de près, on se demande si l'offre allemande ne constitue pas une étape de plus dans ce système de propagande mondiale, où on ne rencontre qu'insinuations, que suggestions, que ballons d'essai, et qui constitue une des particularités les plus frappantes du relèvement allemand.

Cette propagande est d'une grande subtilité. Les hommes d'Etat du Reich ont affirmé à plusieurs reprises que l'Allemagne a autant besoin de sécurité à l'égard de la France que celle-ci à l'égard de l'Allemagne. Certains Anglais se laissent prendre à cet argument, persuadés qu'ils sont que la France constitue un danger pour la paix de l'Europe. Ils invoquent à ce sujet les alliances militaires de la France avec certains des Etats successeurs. Mais ces alliances ne sont que l'effet et non la cause, de la carence allemande. Car après une note (elle ne fut jamais publiée) d'un caractère nettement provocateur, présentée par un gouvernement allemand socialiste à la C. M. I. C., le 24 avril 1920, la France avait eu des raisons sérieuses de croire que le Reich était bien décidé à ne jamais exécuter les clauses mili-

taires du traité de Versailles. C'est alors (il y avait eu encore à enregistrer la défection américaine) que la France s'est tournée vers les États successeurs (Pologne, Tchécoslovaquie).

Pour ce qui est de la question de Cologne, la thèse française n'est peut-être pas tout à fait justifiable, si on interprète les traités à la lettre; mais il convient de se rappeler qu'en 1919 le consentement français à évacuer la Rhénanie n'a été obtenu qu'au moyen de promesses, combien de fois prodiguées, qu'en retour la Grande-Bretagne et les États-Unis garantiraient la sécurité de la France. Cette promesse n'a pas encore été tenue.

En Angleterre même on a accusé le gouvernement britannique d'avoir violé la parole donnée de façon flagrante en n'évacuant pas Cologne le 10 janvier. Cette accusation ne se justifie guère. Les gouvernements alliés ont proposé au Reich d'inspecter les armements allemands par une note en date du 5 mars 1924. Le Reich a répondu le 30 juin et a fait traîner les choses en longueur tant et si bien que l'inspection n'a pu commencer que le 8 septembre.

Dès le premier moment il a été constaté que tout ce qui serait possible serait fait pour la contrecarrer. Cette obstruction a atteint son apogée le 9 décembre. Les protestations faites par le président de la C. M. I. C. ne menaient à rien; en fin de compte le général von Pawelsz se refusait à répondre. Dans ces conditions les griefs relatifs à la non-évacuation ne se justifient pas. Le gouvernement allemand voudrait que le traité fût observé par ceux qui l'ont imposé, non par ceux à qui il a été imposé!

Le maréchal Foch a dit dernièrement au général Morgan qu'à supposer Cologne rendu aux Allemands, le front défensif des alliés serait « rompu ». Pour la défense non seulement de la France, mais aussi de la Grande-Bretagne, Cologne est d'importance presque aussi vitale que Mayence. En particulier, en l'évacuant l'Angleterre aura renoncé à garder le centre nerveux de tout le système ferroviaire de l'Allemagne centrale et de l'Allemagne du Nord, envisagé du point de vue d'une mobilisation visant l'Ouest.

Moltke a émis, dans cet ordre d'idées, en 1858, des observations qui ont aujourd'hui encore toute leur valeur. En France point n'est besoin d'insister sur ce côté de la question. Il en va autrement de l'Angleterre. Trois notes de Foch du 10 janvier, du 31 mars et du 6 mai 1919 l'ont exposé admirablement; un mémorandum français du 25 février 1919 en a fait de même; il porte aussi la trace de la mentalité du maréchal. Ces quatre documents sont du nombre des plus remarquables, qui aient jamais été rédigés. Leur clairvoyance perçante, la justesse de leurs appréciations quant à la mentalité d'outre-Rhin, quant aux éléments transitoires et permanents de la situation, en font de véritables monuments de la sagesse et de la prévoyance humaines.

Au lecteur de conclure, à la lumière de tout ce qui précède, si l'offre allemande est calculée pour étayer le traité de Versailles ou pour le saper. L'auteur le laisse juger, sans vouloir se prononcer ni contre, ni pour la proposition Stresemann. Comme l'a dit Montesquieu, « il s'agit de faire penser ».

AMÉRIQUE DU SUD

L'Empire Yankee

D'après un article de M. Kober : *Amérique du Sud dans la Koelnische Volkszeitung*.

C'est en Bolivie, où les Yankees viennent de faire irruption dans la vie économique, en accordant à ce pays un gros emprunt, qu'on peut surtout observer le panaméricanisme. Les politiciens de Washington étendent la formule de Monroe à l'Amérique du Sud. Des voix enthousiastes leur répondent parfois. Des hommes comme Brum, ex-président de l'Uruguay, rêvent d'une Amérique latine, unie au point de vue culturel, soudée en un seul bloc avec les États-Unis du point de vue de la solidarité politique. Pourtant, ce même Brum estime le monopole économique du commerçant nord-américain, qui a pris naissance à la faveur de la guerre, comme écrasant, et soupire après le retour du commerçant allemand pour le concurrencer.

Pour le moment les desiderata politiques de Washington à l'égard de l'Amérique du Sud se limitent d'habitude à de beaux discours et à des sentences arbitraires qui d'ordinaire sont libellées de façon à ne mécontenter personne, à ne plaire à personne et à nécessiter une sentence nouvelle. Mais le commerçant yankee agit et vend tout ce qu'il peut. Dernièrement un *pressman* très en vue faisait le tour de l'Amérique latine et y était reçu avec enthousiasme, particulièrement en Argentine. Rentré chez lui, il déclare ce pays arriéré,

non civilisé, vilain et cher; son existence ne peut se justifier que par ce fait : il achète tous les ans 100,000 autos Ford!

Pourtant toute la civilisation de l'Amérique du Sud que baigne l'Atlantique a pris naissance sans l'assistance des États-Unis. Les Anglais ont donné l'argent, les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les hommes. Les Yankees ont attendu — et la guerre leur a donné une occasion unique.

On prétend aujourd'hui que l'Allemagne pourrait reconquérir le marché sud-américain. Peut-être, mais en tenant compte de circonstances toutes nouvelles et qui, avant la guerre n'existaient pas. En particulier, il faut prendre en considération ce fait qu'il y a aujourd'hui une industrie proprement argentine, une industrie proprement brésilienne, etc.

Le centre de gravité de la politique de Washington est sur la côte du Pacifique. Les hommes politiques yankees voudraient créer, face à l'Occident, un seul front, de Seattle à Valdivia (Etat de Washington-Chili). Dans le Mexique la lutte est vive. En Amérique Centrale le capital yankee a conquis une influence décisive.

Voyons la situation dans les États septentrionaux du Sud-Amérique. La Colombie, bien que ses richesses naturelles soient loin d'être toutes exploitées, a une situation financière excellente et une capitale — Bogota — l'Athènes du Sud-Amérique — à en croire le grand poète Rubén Darío — fort civilisée. La *United Fruit Company* (compagnie Nord-américaine) exporte toutes les bananes de Colombie. A un certain moment, Hambourg et les Allemands en général ont joué un rôle très important dans la vie économique du pays. Aujourd'hui, mines et railways sont aux mains des Anglais. Les Nord-Américains se sont assurés les concessions pétrolières. Presque toute la récolte de café est achetée par New-York. Les Yankees paient aussi des prix très élevés pour le cacao et le sucre colombiens.

En Colombie, il semble qu'il n'y ait pourtant pas de prédominance économique américaine et les Yankees ne paraissent pas jouir de sympathies particulières.

Le Venezuela, aussi grand que la Colombie (grand comme l'Italie et l'Espagne ensemble) a deux fois moins d'habitants (2,700,000 hommes) et de bons ports sur l'Atlantique. L'Orénoque constitue une bonne voie fluviale, Caracas — la capitale — a 72,000 habitants. Café, coton, cacao, sucre, tabac, bois, caoutchouc, cuivre, or : tout cela est produit en quantités insuffisantes pour jouer quelque rôle dans le commerce en gros. On peut en dire de même de l'Equateur : aussi grand que l'ancienne Autriche-Hongrie (1,500,000 habitants), il abonde en produits divers, car, malgré son nom, ce pays embrasse des régions à climats très différents. Une seule voie ferrée existe, qui relie Quito — la capitale — où églises et couvents sont particulièrement nombreux, au port de Guayaquil, lequel compte déjà cent mille habitants.

On peut dire de l'Equateur, comme du Venezuela, comme de la Colombie que, du point de vue économique, les États-Unis se tiennent à leur égard sur l'expectative.

Il en est autrement du Panama, au Nord, république qui s'est détachée de la Colombie et où l'influence yankee est toute puissante. Au Sud, au Pérou, celle-ci se manifeste aussi sensiblement. En Bolivie le capital nord-américain commence à pousser une pointe. Le Pérou — vraie mosaïque de races, riche en métaux, comme en produits agricoles, riche aussi en souvenirs d'un auguste passé — est le pays le plus intéressant du Sud-Amérique. Depuis 1921, l'instruction publique y a été réformée sur le modèle nord-américain. Des Yankees sont installés comme professeurs partout : nouvelle méthode d'expansion, qui, avec les expansions politique et économique, forme, à l'adresse du Sud-Amérique, une perpétuelle tri-unité.

Le général Pershing a récemment déclaré que le panaméricanisme politique constitue l'avenir des deux continents américains; l'amiral allemand von Tirpitz a parlé, du même point de vue, d'ibéro-américanisme. La mort du général Mangin a enlevé au latino-américanisme son représentant le plus autorisé. Mais de même que jusqu'ici, à toutes les conférences sud-américaines, l'Amérique latine a constamment rejeté le point de vue yankee, de même, il est clair pour tous ceux qui connaissent de *visu* le Sud-Amérique que l'ibéro-américanisme : la communauté d'origine culturelle, reliant les républiques de l'Amérique latine à la mère-patrie espagnole, ne saurait les unifier dans l'avenir. Pour ce qui est du latino-américanisme, envisagé du point de vue de l'influence française, il convient d'observer que la France a fait moins pour le Sud-Amérique qu'aucun autre Etat.

Entre ces alternatives diverses celle qui, en fin de compte, triomphera et dirigera l'avenir des dix républiques est encore ensevelie dans les limbes de l'avenir. Mais, il est certain que, laissée à elle-même, l'Amérique latine ne saurait trouver les énergies que nécessite son développement définitif, technique, économique et culturel.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines BRUXELLES**COMPTOIR
D'OPTIQUE****MAISON BLAISE**

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Jumelles, baromètres, lorgnettes en or, argent et écaille. Instruments de précision. Outillage perfectionné pour le montage des Verres. Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRESDécoration **G. Veraart****25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)****PEINTURE — DÉCOR
AMEUBLEMENT****ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE**

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLESMissale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascétisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.**Typographie — Lithographie. — Reliures.**

ORFÈVRES

ChristofleORFÈVRES ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRES D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE
— SERVICES A THÉ —
— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES
DE MARIAGE
— COUPES DE SPORTS —

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies— **Téléphone 177.87** —Tous ceux qui font de la **POLICOPIE**
emploient**LA PIERRE HUMIDE**

A REPRODUIRE

MARQUE « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier.
Envoi franco. — Nombreux dépôts en Belgique.

Demandez catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

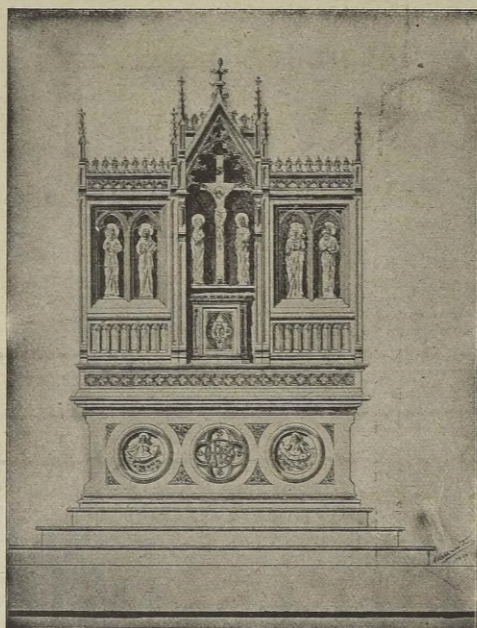
GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS



Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de
 MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE
 --- PEINTURES RELIGIEUSES ---
 TABLEAUX — DÉCORATION MURALE
 STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.
 EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES
 Gratis sur demande

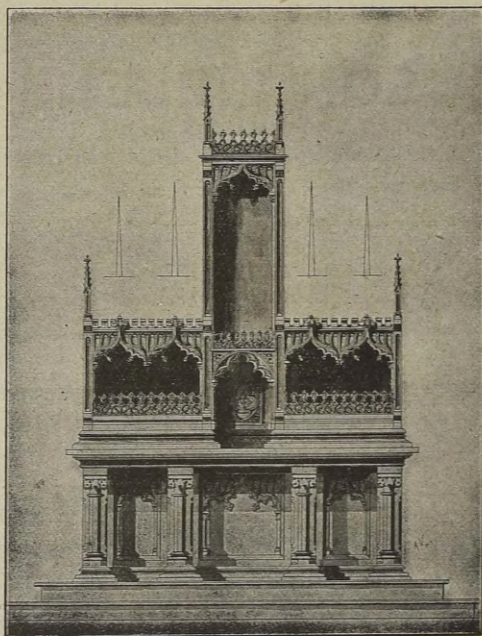


ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)
 FOURNITURES COMPLÈTES
 pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIE



STUDIO — ATELIERS — BUREAUX
 15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre
 BRUXELLES — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles
 Comptes Chèques Postaux n° 1057-27



Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 25,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60 - 62,
Parvis St-Gilles, St-Gilles. Etterbeek.
Place Sainctelette, 26, Mo-
lenbeek. Rue du Bailli, 79, Ixelles.

Billaux Grossé

BRUXELLES

16, rue des Colonies

Art Religieux
Ornements d'églises

Sculptures Statues

Orfèvreries Cuivres

Broderies Mobilier, etc.

Drapeaux de Sociétés.

◆◆◆ CARRELAGES ◆◆◆

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone B 15911 BRUXELLES Téléphone B 15911

◆◆◆ REVÊTEMENTS ◆◆◆



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Longue rue Neuve, 107-111 ANVERS
Succursale; Rue Théophile Roucourt, 2 BERCHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. — Vêtements de sports
et voyages. — Lingerie. — Bonnetterie. —
Chapellerie. — Ganterie. — Chaussures. —
Cannes. — Parapluies. — Fourrures. — Modes.

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous nos
Gramophones et Disques*C'est le symbole de la suprématie*Demandez nos catalogues et l'adresse
du revendeur le plus proche.**C^{ie} française du Gramophone**

BRUXELLES

171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer

42, place de Meir. Anvers.

Maison fondée en 1873 VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs

François VAN NES Successeur

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

Soleil
ou
pluie
"NUGGET"
laitFabriqué par THE NUGGET Polish C^oLA MAISON DU TAPIS
BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs), —CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.*Les prix défient à qualité égale toute concurrence.*

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS